ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

REDDITION D'UN TERRORISTE ET ARRESTATION DE 7 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES EN UNE SEMAINE

Un (1) terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar alors que 7 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 4 au 10 novembre en cours, à travers le territoire national, indique mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Jeudi 2 Joumada El tani 1448 - 12 Novembre 2026 - N° 1429 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

42E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JUSTICE

LES RÉSULTATS POSITIFS ISSUS DE LA SESSION D'ALGER SALUÉS



Les participants aux travaux de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, tenue mercredi, ont salué les résultats positifs issus de la session d'Alger, soulignant qu'ils constituent un apport qualitatif au processus de l'action arabe commune dans les domaines juridique et judiciaire.

P.3

HOMMAGE À L'EMIR ABDELKADER

LES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DE L'ETAT AMÉRICAIN DU KANSAS SALUENT SES POSITIONS HUMANITAIRES ET SA RÉSISTANCE AU COLONIALISME FRANÇAIS

Les membres d'une délégation américaine composée de citoyens et de cadres des villes de Kansas City et de Lawrence (Etat du Kansas) ont mis en avant, lors de leur visite mercredi au Musée central de l'Armée nationale populaire (ANP) et au Mémorial du Martyr (Maqam Echahid), la stature historique et humanitaire de l'Emir Abdelkader, saluant, à ce propos, ses contributions à la résistance contre le colonisateur français, ainsi que ses positions humanitaires qui en font de lui une personnalité hautement estimée et respectée aux Etats-Unis d'Amérique.

P.4

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE SE REND À ANTALYA POUR PARTICIPER AUX TRAVAUX DE LA COP 31



P.16

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, est arrivé, mercredi après-midi, dans la ville d'Antalya (Turquie), pour prendre part aux travaux de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 31), qui se tient du 9 au 20 novembre courant, sous le thème "Passer des promesses aux actes".

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CLIMAT COP31 À ANTALYA

ANTONIO GUTERRES CONDAMNE LES VIOLENCES À GHAZA ET AFFIRME QUE LA SOLUTION À DEUX ÉTATS EST LA SEULE VOIE VERS LA PAIX

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré que la communauté internationale n'avait pas assumé ses responsabilités dans la bande de Gaza, où des agressions se répètent depuis plus de trois ans. Il a redit que la solution à deux États était la seule façon d'instaurer une paix durable au Moyen-Orient.

P.7

ACTUALITÉS NATIONALES

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN ALGÉRIE

LES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES DÉSORMAIS RECONNUS PAR TOUTES LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique, qui vise à moderniser les secteurs publics et à développer les services à travers des systèmes numériques et des solutions digitales, la ministre, haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a annoncé, mardi dernier, lors d'une rencontre organisée par le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), que les documents administratifs délivrés par voie électronique via le portail national des services numériques sont désormais « acceptés et reconnus » par les différentes administrations publiques.

Par Ikram Haou

Cette rencontre médiatique s'est tenue en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, ainsi que de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, chargée des Collectivités locales, Fouzia Naama. À cette occasion, Mme Benmouloud a précisé qu'à la suite de cette décision, les citoyens peuvent désormais utiliser les documents délivrés par voie électronique auprès des différentes administrations publiques. Cette mesure intervient en application de la décision du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, visant à reconnaître officiellement les documents électroniques et à faciliter les démarches administratives. Elle a également souligné que la transformation numérique ne se limite pas à la possibilité d'obtenir des documents sous format numérique, mais repose également sur leur acceptation effective par les administrations. Une démarche qui contribue à renforcer la confiance des citoyens dans les services numériques. Dans ce sens, elle a appelé à consolider la coordination entre les différents secteurs afin de développer davantage les services numériques et d'élargir leur champ d'utilisation.

Par ailleurs, la ministre a annoncé la mise en place d'un espace numérique au sein du portail national des services numériques « Dzair Digital Services ». Cet espace permet aux utilisateurs de suivre le parcours des documents délivrés et de connaître leur état de traitement ainsi que leur degré d'acceptation par les administrations concernées. Il offre également la possibilité d'introduire un recours ou une réclamation par voie électronique en cas de refus.

Mme Benmouloud a, en outre, indiqué que le nombre de services disponibles sur ce portail est passé de 21 lors de son lancement, en juillet dernier, à 68 actuellement. L'objectif étant de dépasser le seuil des 100 services publics à la fin de l'année en cours, dont 23 documents pouvant être délivrés avec une signature électronique. Elle a également fait savoir que le portail compte plus de deux millions d'utilisateurs inscrits et que le nombre de documents électroniques délivrés et signés a dépassé les 800 000 à ce jour.

De son côté, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Hattab, a estimé que la reconnaissance des documents délivrés à travers le portail national des services numériques constitue une étape majeure dans l'instauration de nouvelles pratiques administratives, fondées sur la simplification des procédures et l'accélération des démarches.

Il a insisté sur l'importance de faire évoluer l'administration, en passant d'un modèle où le citoyen est tenu de fournir lui-même les documents requis à un modèle où l'administration se charge de collecter les informations, de les vérifier et de les échanger directement avec les services concernés.

Le même responsable a ajouté que la reconnaissance et l'acceptation des documents numériques par les différentes administrations constituent une étape essentielle dans la transition entre les supports papier et électroniques. Cette évolution permettra égΩalement de renforcer les possibilités de délivrance des différents documents administratifs et de consacrer le principe de non-exigibilité, à l'égard du citoyen, de documents ou d'informations déjà détenus par une autre administration publique, dans le strict respect des dispositions légales régissant l'échange et la vérification des données.

Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de poursuivre le développement des systèmes d'information, de renforcer les compétences des ressources humaines dans ce domaine et de garantir la protection des données à caractère personnel.

En conclusion, l'écosystème numérique du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale compte actuellement 38 plateformes proposant 256 services électroniques, répartis entre 13 organismes et établissements placés sous sa tutelle. Parmi ces prestations, sept services sont désormais intégrés au portail national des services numériques.

I.H

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN ALGÉRIE

UN DÉFI MAJEUR POUR LES FUTURS ÉLUS LOCAUX

La gestion et le développement des territoires sont les défis qui se posent aux candidats aux prochaines élections des APC et des APW, sachant que les 1 500 communes et collectivités d'Algérie ne présentent pas toutes les mêmes réalités urbaines ni les mêmes ressources.

Par Malika Azeb

Le docteur Omar Bouazouni, économiste-statisticien et spécialiste en économie durable des territoires, a, lors de son intervention dans l'émission « L'Invité du jour » de la Chaîne III de la Radio nationale, passé au crible la dimension spatiale importante de l'Algérie, en indiquant que « la définition du territoire repose sur des fonctions économiques, sociales, culturelles et la fonction numérique qui vient s'ajouter récemment ».

Dr Bouazouni a rappelé que l'Algérie est le premier pays d'Afrique en termes de superficie, avec 2 141 000 kilomètres carrés, auxquels s'ajoute dernièrement un territoire récemment récupéré à l'ouest du pays, ce qui représente 28 % de la superficie du continent africain.

Cette immensité du territoire algérien et le nombre important de pays frontaliers font de l'Algérie le pivot de l'Afrique, a expliqué cet économiste-statisticien.

Dans une démarche de réorganisation territoriale, et dans le cadre du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), les autorités ont décidé de la création de nouvelles wilayas, notamment dans les régions du Sud et des Hauts Plateaux, afin de désengorger les grands centres urbains et de faire des nouveaux pôles des espaces productifs et attractifs, alors qu'ils étaient des espaces « no man's land », a-t-il précisé.

À la question sur la gestion équilibrée de tous les territoires, l'intervenant a assuré que le SNAT a mis en avant la notion d'équité territoriale, y compris pour les nouveaux pôles, citant le cas de la région de Boughezoul, à Tiaret.

M. Bouazouni a souligné que l'État a déployé des moyens financiers et logistiques pour le développement de ces nouvelles wilayas, notamment à travers la mise en service d'un corridor ferroviaire nord-sud contribuant au désenclavement des régions du Sud, à l'exploitation des ressources minières et au relèvement du pays avec les pays africains, comme, par exemple, la ligne Tamanrasset-Alger.

Par ailleurs, cet économiste-statisticien a également évoqué le gazoduc reliant le Niger à l'Algérie, en déclarant qu'à travers ce gazoduc se créera une véritable dynamique économique pour les territoires sahariens.

Au sujet de la pollution du cours d'eau transfrontalier situé à Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen, pour laquelle le Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est déplacé mardi, Dr Bouazouni a souligné la vulnérabilité des régions frontalières, nécessitant davantage de protection de la part des autorités, notamment des responsables locaux.

Concernant l'oued Mouileh, Omar Bouazouni a déclaré que ce scénario n'est pas nouveau, vu que des cas de pollution ont déjà été enregistrés par le passé. Cependant, actuellement, la situation a atteint un stade critique, avec la présence de métaux lourds et une charge polluante dangereuse pour les différents écosystèmes, qu'ils soient agricoles, environnementaux ou autres, notamment dans la région de Maghnia et ses alentours.

Dr Bouazouni a indiqué que le Maroc a enfreint le droit international de l'environnement, qui stipule le respect des ressources hydriques transfrontalières, précisant que « pourtant, le Maroc, dans le cadre de l'initiative royale pour la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD), dans sa cible 6, garantit l'accès à l'eau, mais également l'assainissement des eaux usées, ce qui n'est pas le cas pour le cours d'eau de Mouileh ».

Il a également évoqué les conventions internationales d'Helsinki, signées en 1972, et celle de Rio, en 1992, liées à la protection et à l'usage des cours d'eau communs entre les différents pays.

Ces conventions prévoient également des règles de coopération entre les pays partageant les ressources hydriques, telles que la prévention et la réduction de la pollution des eaux, le traitement des eaux, l'amélioration de la qualité des ressources hydriques, l'échange d'informations entre les États et le renforcement de la coopération liée à la gestion de l'eau, a expliqué Dr Bouazouni.

Dans ce contexte, l'intervenant a affirmé que les autorités nationales s'engagent à régler cette problématique et à porter ce dossier devant les instances juridiques internationales compétentes en matière de protection de l'environnement et de gestion des ressources hydriques.

M. Bouazouni s'est également exprimé sur la contribution de l'aménagement du territoire au rayonnement de l'Algérie sur la scène internationale, notamment au niveau continental et méditerranéen, en déclarant que le premier objectif du SNAT consiste en la métropolisation, comme c'est le cas pour Alger, qui est placée parmi les cinq capitales les plus importantes du pourtour méditerranéen. Quant aux régions du Sud, elles représentent une plateforme d'échanges continentaux, notamment avec la création de zones franches, à l'instar de celle de Tindouf avec la Mauritanie et de celle avec la Tunisie.

Le développement des ports joue également un rôle stratégique dans le rayonnement du pays à l'échelle mondiale.

M. Bouazouni a, au terme de l'émission, rappelé le rôle que doivent jouer les élus locaux dans l'aménagement et le développement des territoires, qui, selon lui, sont appelés à dépasser le simple rôle d'administrateurs pour devenir de véritables acteurs du développement du pays.

MA

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA

Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 028 133 750
0558 765 425
0771 727 632
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

42E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JUSTICE

LES RÉSULTATS POSITIFS ISSUS DE LA SESSION D'ALGER SALUÉS

Les participants aux travaux de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, tenue mercredi, ont salué les résultats positifs issus de la session d'Alger, soulignant qu'ils constituent un apport qualitatif au processus de l'action arabe commune dans les domaines juridique et judiciaire.

Les participants se sont réjouis "des résultats positifs et fructueux ainsi que des décisions constructives" issus de cette session, estimant qu'ils constituent "un apport qualitatif et une impulsion au processus de l'action arabe commune dans les domaines juridique et judiciaire, vers des perspectives plus larges", indique un communiqué conjoint du ministère de la Justice et du Secrétariat technique du Conseil des ministres arabes de la Justice.

Ils ont également exprimé leurs vifs remerciements et leur gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour avoir placé cette session sous son haut patronage, saluant la qualité de l'organisation et l'accueil chaleureux réservés par le ministère de la Justice, ainsi que les efforts remarquables déployés par le Secrétariat général de la Ligue arabe dans la préparation des dossiers de travail.

Cette rencontre arabe s'est tenue dans un contexte marqué par "d'importants défis sur différents fronts", ce qui souligne "la nécessité de développer le système de l'action arabe commune, et de renforcer et d'activer les mécanismes de justice, afin de permettre au Conseil d'assumer ses responsabilités face à ces menaces et à leurs répercussions sur la région arabe, outre le renforcement de la coopération arabe et internationale dans les domaines juridique et judiciaire", souligne le communiqué.

S'agissant de l'ordre du jour, le Conseil a examiné l'activation de plusieurs mécanismes juridiques importants, notamment les conventions arabes relatives à la lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme, la convention arabe relative à la lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information, outre renforcement de la coopération arabe et internationale en matière de lutte contre le terrorisme et les avancées réalisées dans la mise en œuvre des décisions relatives à la Convention arabe de lutte contre la corruption, ajoute la même source. Le Conseil a également examiné une série de projets de conventions et des lois indicatives, notamment le projet de Convention arabe relative au statut des réfugiés dans les pays arabes, le projet de Convention arabe sur la protection des données à caractère personnel, le projet de loi indicative arabe sur la prévention du discours de haine et le projet de loi indicative arabe sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes (PDI) dans les pays arabes.

En outre, le Conseil a étudié le projet de loi arabe type unifiée de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes et le projet de loi indicative arabe de protection des enfants contre l'enrôlement dans les conflits armés, ainsi que les nouvelles initiatives susceptibles de contribuer au développement et à l'activation du système juridique et judiciaire arabe.

Les participants à cette session ont condamné et dénoncé à l'unanimité "toutes les formes d'agression, quelles qu'en soient la nature et l'origine, visant tout Etat arabe frère ou portant atteinte à sa sécurité".

Ils ont également exprimé "leur compassion et leur solidarité avec tous les Etats arabes victimes de ces agressions criminelles", note le communiqué conjoint.

Par ailleurs, les travaux de cette session ont été présidés par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, avec la participation des ministres arabes de la Justice, du Secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur et de l'Université arabe Naif des sciences de la sécurité , en qualité d'observateur, à l'invitation conjointe de M. Lotfi Boudjemaa et du secrétaire général de la Ligue arabe, M. Nabil Fahmi.

RA

RENFORCEMENT DE L'ACTION AFRICAINE COMMUNE

BOUKHARI REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE LA CNIDH DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, a reçu, mercredi à Alger, une délégation de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH) de la République du Burundi, conduite par Martin Blaise Nyaboho.

Cette rencontre a permis aux deux parties de convenir de mettre en place de mécanismes de communication durables contribuant au renforcement de l'action africaine commune, indique un communiqué du Conseil.

Cette réunion, tenue en présence de la présidente du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Maya Fadel Sahli, s'inscrit dans le cadre de la visite de travail officielle qu'effectue la délégation de la République du Burundi en Algérie du 8 au 14 novembre courant, précise la même source.

A cette occasion, un exposé exhaustif a été présenté sur les missions consultatives du Conseil et son rôle central dans l'élaboration d'études et de rapports sur les saisines, ainsi que dans la formulation de visions de référence dans les domaines économique, social et environnemental.

La contribution du Conseil aux modalités de mise en œuvre du dialogue participatif et au renforcement des politiques de développement durable a également été mise en lumière, ajoute le communiqué.

Cette visite a constitué "une étape d'une grande importance pour l'échange d'expertises et la mise en évidence du lien étroit entre la consécration des droits de l'homme et la réalisation d'un développement socio-économique global, notamment au regard des missions consultatives confiées au Conseil en matière d'accompagnement des politiques publiques", conclut le communiqué.

RA

LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA GRANDE CRIMINALITÉ

CLÔTURE À ALGER DES TRAVAUX DE LANCEMENT DE LA BRANCHE AFRIQUE DE L'OUEST ET SAHEL DU CADRE STRATÉGIQUE "CONNECT"

Les travaux de lancement de la Branche Afrique de l'Ouest et Sahel du cadre stratégique " CONNECT", organisé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) en collaboration avec l'Algérie, et visant à renforcer la coordination opérationnelle et à mettre en place des réseaux efficaces pour faire face à l'interdépendance croissante entre le crime organisé, l'extrémisme violent et le terrorisme dans la région, ont pris fin mercredi soir à Alger.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la directrice générale des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Baya Bensmaïl, a indiqué que les travaux, qui se sont étalés sur deux jours, "ont atteint les objectifs fixés", à travers le renouvellement de l'engagement des pays partenaires et des organisations internationales et régionales en faveur du cadre stratégique, ainsi que "l'entame de la phase opérationnelle, à travers les sessions techniques et les groupes de travail qui ont permis aux points focaux d'échanger leurs vues sur les plateformes opérationnelles multilatérales (MOPs)".

Elle a également souligné que ces travaux ont permis de jeter les bases du plan d'action opérationnel pour les deux prochaines années, indiquant que la branche de coordination "CONNECT", accueillie par l'Algérie, contribuera, aux côtés du secrétariat de l'Office des Nations Unies, au "suivi des étapes convenues". Mme Bensmaïl a, en outre, affirmé que "l'Algérie assumera ses responsabilités, notamment la coordination des plateformes Afrique du Nord et Afrique-Europe, en étroite concertation avec les partenaires concernés", saluant dans ce contexte la coopération de l'ONUDC, en particulier de sa Branche de prévention du terrorisme, dans l'organisation de cette rencontre.

De son côté, la Coordonnatrice résidente des Nations unies en Algérie, l'ambassadrice Savina Ammassari, a salué l'engagement de l'Algérie et son rôle dans l'accueil de ce processus, affirmant que la session politique de haut niveau, tenue lors de la première journée, avait été marquée par un soutien fort et unanime de plus de 15 pays africains d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord et du Sahel.

L'intervenante a souligné la nécessité de fonder la mise en œuvre de ce cadre sur "l'appropriation nationale, l'inclusivité et la prise en compte des besoins et des priorités opérationnelles des pays participants, tout en tirant parti des mécanismes de coopération existants et en évitant la duplication des efforts", ainsi que de "garantir le respect de la suprématie de la loi et des droits de l'homme".

Pour sa part, le chef de la branche de prévention du terrorisme à l'ONUDC, Roberto Arbitrio, a estimé que cet événement constituait "une étape importante dans la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme", saluant "la contribution de l'Algérie à l'accueil et au soutien de cette rencontre".

Le responsable onusien a affirmé que les travaux de cet événement avaient consacré l'appropriation africaine du cadre stratégique "CONNECT" et permis de passer "des engagements politiques à l'action opérationnelle, à travers les discussions techniques et les propositions formulées lors de cette rencontre".

Il a, dans ce contexte, insisté sur l'importance de "poursuivre la coordination, de renforcer la coopération transfrontalière et de tirer parti des mécanismes existants afin de garantir une valeur ajoutée et d'éviter la duplication d'efforts", réitérant la disponibilité du système des Nations unies, notamment de l'ONUDC, "à poursuivre son soutien aux Etats et aux partenaires régionaux pour la mise en œuvre de ce cadre".

Le lancement officiel de la branche Afrique de l'Ouest et Sahel relevant du cadre stratégique "CONNECT" a eu lieu, mardi, à l'initiative de l'ONUDC en collaboration avec l'Algérie.

Cette rencontre vise à renforcer la coordination opérationnelle et à mettre en place des réseaux efficaces pour faire face à l'interdépendance croissante entre la criminalité organisée, l'extrémisme violent et le terrorisme dans la région.

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

SALON INTERNATIONAL DES DATTES

SID ALI KHALDI ÉVOQUE UNE FILIÈRE À FORTES CAPACITÉS COMPÉTITIVES ET EXPORTATRICES

Mustapha Benaoui, expert agronome, souligne la nécessité de moderniser les structures, de fiabiliser les statistiques et de valoriser le potentiel productif national.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a indiqué, mercredi à Alger, que la filière des dattes en Algérie a acquis de fortes capacités compétitives et exportatrices, grâce à la qualité du produit et de la diversité de ses variétés, soulignant que le renforcement de sa présence sur les marchés extérieurs constitue l'un des objectifs du secteur.

Dans une déclaration en marge de l'ouverture de la 4e édition du Salon international des dattes, le ministre a précisé que l'Algérie compte 20 millions de palmiers dattiers et plus de 1.200 variétés, pour une production nationale estimée à 12,38 millions de quintaux, expliquant que le développement de la filière repose sur la maîtrise des différents maillons de la chaîne de valeur, notamment le conditionnement, la transformation et l'exportation.

Le secteur œuvre à intégrer la recherche scientifique et les technologies de pointe, à l'instar de la télédétection et de la culture in vitro, de manière à améliorer la productivité et à renforcer la compétitivité des dattes algériennes, a-t-il soutenu, ajoutant que ces techniques figurent parmi les principaux axes de la conférence scientifique programmée dans le cadre du salon.

Cette orientation vise, selon le ministre, à diversifier les exportations hors hydrocarbures et à renforcer la contribution du secteur agricole au Produit intérieur brut (PIB).

Cette édition, organisée par la Chambre nationale d'agriculture (CNA) sous l'égide du ministère de tutelle, connait la participation de plus de 234 exposants nationaux et étrangers, parmi lesquels des producteurs, des transformateurs, des exportateurs, des artisans, des coopératives, et des organismes professionnels et de recherche, représentant huit (8) pays : l'Irak, le Sultanat d'Oman, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Mauritanie, la Turquie et la Chine.

Le Salon, organisé au Palais des expositions des Pins maritimes du 11 au 14 novembre sous le thème "Nos dattes, authenticité et économie durable", se poursuit avec l'exposition des différentes variétés de dattes, ainsi que leurs produits et de leurs dérivés, en plus d'un espace dédié à l'échange d'expériences et à l'exploration des opportunités de partenariat et de commercialisation sur les marchés internationaux.

Le programme scientifique comprend des conférences et des ateliers animés par des experts et chercheurs nationaux et internationaux.

Ils porteront notamment sur l'expérience du Sultanat d'Oman en matière de pollinisation des palmiers par drones et l'usage de la télédétection pour le dépistage précoce des ravageurs du palmier, ainsi que les perspectives de développement des exportations de dattes algériennes et arabes.

Les travaux porteront également sur la valorisation des dérivés de la datte, en particulier la production de sucre liquide, ainsi que le rôle de la femme rurale et des chambres d'agriculture dans le développement de cette filière.

RE

COMMERCE EXTÉRIEUR

M. REZIG EXAMINE AVEC L'AMBASSADEUR IRANIEN LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a reçu, mercredi à Alger, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, M. Naser Kanaani Chafi.

Les deux parties ont examiné l'état et les perspectives de la coopération économique et commerciale entre les deux pays ainsi que les moyens de son renforcement, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis d'aborder les moyens de développer le partenariat bilatéral et d'élargir les domaines des échanges commerciaux, au service des intérêts communs des deux pays, précise le communiqué.

Les deux parties ont également évoqué la question de l'activation du Conseil d'affaires algéro-iranien, en tant que mécanisme visant à renforcer la communication et la coordination entre les opérateurs économiques des deux pays, à intensifier les échanges commerciaux et à explorer de nouvelles opportunités de partenariat.

RE

HOMMAGE À L'EMIR ABDELKADER

LES MEMBRES D'UNE DÉLÉGATION DE L'ETAT AMÉRICAIN DU KANSAS SALUENT SES POSITIONS HUMANITAIRES ET SA RÉSISTANCE AU COLONIALISME FRANÇAIS

Les membres d'une délégation américaine composée de citoyens et de cadres des villes de Kansas City et de Lawrence (Etat du Kansas) ont mis en avant, lors de leur visite mercredi au Musée central de l'Armée nationale populaire (ANP) et au Mémorial du Martyr (Maqam Echahid), la stature historique et humanitaire de l'Emir Abdelkader, saluant, à ce propos, ses contributions à la résistance contre le colonisateur français, ainsi que ses positions humanitaires qui en font de lui une personnalité hautement estimée et respectée aux Etats-Unis d'Amérique. Dans ce cadre, M. Joshua Pope, maire de la ville d'Elkader, qui tire son nom de l'Emir Abdelkader, a indiqué que ce dernier "était un combattant pour la liberté qui s'est distingué par son traitement humain aux prisonniers", estimant que le fait que cette ville américaine porte son nom constitue "un grand honneur". Il a aussi souligné que la ville d'Elkader "tient à exprimer sa fierté à l'égard de cet héritage, en renforçant ses liens avec le peuple algérien", rappelant l'accord de jumelage qui la lie, depuis plusieurs années, à la ville de Mascara dont est issu l'Emir Abdelkader, ce qui a contribué à "bâtir une histoire commune d'échange et de coopération".

Il a également exprimé son admiration pour la profondeur des liens historiques entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, précisant que sa visite lui a permis de découvrir de nombreux aspects de l'histoire de ces relations ancestrales.

De son côté, la fondatrice du projet éducatif Emir Abdelkader dans la ville d'Elkader, Kathy Garms, a affirmé que la personnalité de l'Emir représente "un modèle riche qu'il faut faire connaître à l'échelle internationale, au vu de la multiplicité des facettes de son parcours et de ses centres d'intérêt".

Ce projet se focalise principalement sur l'aspect éducatif et la diffusion de l'héritage intellectuel et humanitaire de l'Emir Abdelkader à travers le monde, a-t-elle précisé, ajoutant que "parmi les valeurs les plus marquantes à retenir de son expérience figure l'importance du dialogue et de l'ouverture sur l'autre". A ce titre, le directeur des services municipaux de la ville de Lawrence, Majed Al-Ghafry, d'origine syrienne, a mis en lumière l'importance de la résistance menée par l'Emir Abdelkader contre les forces d'occupation françaises, le considérant comme "un modèle dont s'inspirent les peuples arabes dans leur lutte contre les colonisateurs, en raison du génie dont il a fait preuve à travers sa planification stratégique".

Il a, en outre, indiqué que sa connaissance préalable de l'histoire de l'Emir Abdelkader "s'est approfondie au cours de cette visite, qui lui a permis de découvrir d'autres dimensions de sa personnalité et l'étendue de son impact dans l'Histoire", le qualifiant d'"homme qui a assumé la responsabilité de défendre tout un Etat avec tous les moyens dont il disposait".

A noter qu'à l'occasion de leur visite au Musée central de l'ANP, les membres de la délégation ont été honorés par des présents symboliques. Le livre d'or du musée a également été signé par le maire d'Elkader, le maire de la ville de Lawrence, Bradley Finkeldei, ainsi que l'ancienne ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin.

Cette activité, rappelle-t-on, s'inscrit dans le cadre d'une visite d'amitié qu'effectue la délégation américaine en Algérie, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

RA

MODERNISATION DE LA CAPITALE

RABEHI INAUGURE ET POSE LA PREMIÈRE PIERRE D'INFRASTRUCTURES POUR LA JEUNESSE

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a procédé, mercredi, à l'inauguration de la piscine semi-olympique "le défunt moudjahid Amer Allal", dans la commune de Mohammadia, et à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'une piscine semi-olympique et d'une maison de jeunes dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, indique un communiqué des services de la wilaya.

Ces infrastructures s'inscrivent dans le cadre de l'extension du réseau des infrastructures sportives et de jeunesse et de la concrétisation de la stratégie de la wilaya visant à réaliser au moins une piscine dans chaque commune, en vue de renforcer la pratique des sports aquatiques auprès des différentes catégories d'âge.

A travers ces infrastructures, les services de la wilaya poursuivent l'accompagnement du développement urbain que connaît la nouvelle ville de Sidi Abdallah, en la dotant d'infrastructures sportives, de jeunesse et de loisirs, lit-on dans le communiqué.

A cet effet, les études de réalisation de plusieurs projets importants ont été entamées, notamment "une piscine olympique, une autre maison de jeunes, un complexe sportif de proximité, un centre de loisirs scientifiques, une auberge de jeunes d'une capacité de 100 lits, deux salles omnisports d'une capacité de 500 places chacune, ainsi qu'un stade de football d'une capacité de 5.400 places, outre la réalisation de 10 nouveaux terrains de proximité, qui viendront s'ajouter aux 18 terrains déjà réalisés".

Ces dernières années "ont été marquées par la mise en service de 16 nouvelles piscines, alors que la wilaya ne comptait que 19 piscines à la fin de l'année 2022", ajoute le communiqué, faisant état de "la poursuite des travaux de réalisation de 16 autres piscines, outre 10 piscines à l'étude, ainsi que des travaux de réaménagement et de réhabilitation de trois autres piscines", en vue de leur réouverture au public.

Il s'agit des "bassins du complexe aquatique relevant du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, de la piscine du centre sportif féminin de Ben Aknoun et de celle du complexe sportif Ahmed-Ghermoul à Sidi M'hamed, tandis que les études relatives aux travaux de réaménagement de la piscine du 1er Mai ont été achevées", selon la même source.

Chargés par M. Rabehi, les walis délégués des circonscriptions administratives de Hussein Dey, Draria, Dar El Beïda et Cheraga ont procédé à la pose de la première pierre des projets de réalisation de nouvelles piscines semi-olympiques dans les communes de Mohamed Belouizdad, Draria (Sebala), Bordj El Bahri et Cheraga, conclut la même source.

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

BÉCHAR

DE NOUVELLES LIAISONS ROUTIÈRES POUR RENFORCER LE DÉSENCLAVEMENT ET LE TOURISME

Le réseau routier de la wilaya de Béchar vient de se renforcer grâce à la réalisation de nouvelles liaisons destinées à améliorer la desserte de plusieurs localités. En visite sur le terrain, le wali a inspecté plusieurs grands chantiers visant à développer le tourisme et à sécuriser les déplacements.

Par Hamida Indja



Selon les services de la wilaya, le réseau routier de Béchar s'est renforcé avec la réalisation d'une nouvelle route reliant la commune de Taghit à la route nationale n° 6 (RN 6), en direction de la commune d'Abadla. Une autre liaison a également été créée pour relier le village de Zaouia Tahtania à la commune d'Ighli, située dans la wilaya de Béni Abbès.

Mardi dernier, le wali de Béchar, Ahmed Benyoussef, s'est rendu sur le terrain pour inspecter ces deux projets. Selon les services de la wilaya, ces nouvelles liaisons contribueront à améliorer la connexion entre les différentes localités et à faciliter les déplacements des citoyens. Elles devraient également donner un nouvel élan au tourisme et permettre une meilleure valorisation des richesses de la région. Dans ce même contexte, le wali, accompagné des responsables locaux, a visité plusieurs chantiers et projets relevant du secteur des travaux publics dans la commune de Taghit.

Il a notamment inspecté l'état d'avancement des travaux de réalisation d'un pont dans la région de Zaouia Tahtania. Il s'est également enquis des opérations de réhabilitation de certains tronçons de la route reliant Béchar à Taghit, dans le cadre du projet de rénovation du chemin de wilaya CW 110, un axe particulièrement fréquenté par les touristes et présentant une importance économique majeure, selon les services concernés.

Par ailleurs, 14 points noirs ont été éliminés sur cet axe routier afin de réduire les accidents de la circulation, de renforcer la sécurité des usagers et d'assurer une meilleure fluidité du trafic, notamment au niveau des passages traversant les oueds et les cours d'eau, selon les informations communiquées. Au cours de cette visite, le wali, M. Benyoussef, a également assisté à une présentation consacrée à la situation des travaux publics et des infrastructures de base dans la commune de Taghit. Celle-ci a porté sur le bilan des projets inscrits, leur état d'avancement, ainsi que les opérations programmées et les priorités retenues pour développer les infrastructures et renforcer le réseau routier à l'échelle de toute la wilaya.

H I

EL TARF

RÉCOLTE DE PRÈS DE 197 350 QUINTAUX DE GRENADES

Par Kahina Baghdad

La production de grenades dans la wilaya d'El Tarf a atteint 197 345 quintaux au cours de l'année 2026, selon les données communiquées par la Direction des services agricoles (DSA).

Amel Mansouri, responsable du bureau de la réglementation et de la normalisation au sein de cette direction, a précisé que la campagne de récolte, achevée en octobre dernier, a concerné une superficie de 600 hectares. Le rendement moyen a ainsi atteint 328 quintaux à l'hectare.

Les principales zones de production se trouvent dans l'ouest de la wilaya, notamment dans les communes de Besbes, Dréan, Ben M'hidi, Echatt, Asfour et Zerizer, où les vergers de grenadiers occupent une place importante.

Cette récolte marque une progression notable par rapport à 2025, année durant laquelle la production avait légèrement dépassé les 122 000 quintaux. Selon Amel Mansouri, cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des surfaces consacrées à cette culture et par l'utilisation de nouvelles techniques agricoles permettant d'améliorer les rendements.

De son côté, le président de la Chambre d'agriculture, Saci Laâbadlia, a souligné que la culture de la grenade attire de plus en plus d'agriculteurs. Cet intérêt s'explique notamment par la bonne qualité des fruits et la demande croissante sur les marchés. Il a également mis en avant les efforts déployés pour accompagner les producteurs, développer les vergers et améliorer la qualité des terres agricoles.

La wilaya d'El Tarf compte plus de dix variétés de grenades, parmi lesquelles Aqua, Bounab, Martinazzi et Echachi, également connue sous le nom de Sidi Djemil. Cette dernière, cultivée notamment dans la commune de Besbes, est particulièrement appréciée des commerçants et des consommateurs. Sa grande taille et son goût sucré lui permettent de se distinguer sur le marché.

Pour mieux valoriser cette variété locale, des démarches sont en cours afin d'obtenir son enregistrement en tant que marque déposée à l'échelle régionale, a indiqué le président de la Chambre d'agriculture. Par ailleurs, cette activité agricole bénéficie de plusieurs mesures de soutien de l'État. Celles-ci comprennent notamment une réduction de 50 % sur le prix des engrais, le raccordement des exploitations au réseau électrique ainsi que la mise à disposition d'équipements d'irrigation. À ces aides s'ajoutent des actions de formation et un accompagnement technique destinés aux producteurs. L'ensemble de ces mesures vise à encourager le développement de la culture du grenadier, à améliorer sa productivité et à préserver une activité qui représente une source de revenus importante pour les agriculteurs de la région.

K.B

KHENCHELA

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE RÉCOLTE DU SAFRAN

Le coup d'envoi officiel de la campagne de récolte du safran au titre de la saison agricole en cours a été donné, avant-hier dans la wilaya de Khenchela, avec des prévisions faisant état d'une production abondante et de haute qualité.

Samir Ghodbane, secrétaire général de l'Association algérienne pour la promotion du safran et producteur de safran biologique dans la wilaya de Khenchela, a indiqué à l'APS que les premiers indicateurs de la campagne en cours "augurent d'une excellente productivité par rapport aux années précédentes", grâce à des conditions climatiques favorables ainsi qu'à l'expérience acquise par les agriculteurs et les investisseurs engagés dans la culture du safran, également connu sous l'appellation d'"or rouge".

Evoquant les exigences particulières de la culture du safran, M. Ghodbane a ajouté que la récolte nécessite "un réveil très matinal pour cueillir les fleurs de safran", avant de souligner qu'il est "préférable que l'opération se fasse à la lumière du jour pour garantir la préservation des caractéristiques de cette épice, suivie de l'étape de séparation des filaments rouges (appelées stigmates) avec un soin extrême".

Une tâche, a-t-il dit, généralement confiée aux femmes rurales avant le passage au processus de séchage, naturel ou mécanique, selon des normes scientifiques et des mesures sanitaires strictes afin de garantir la qualité du produit, son goût, sa couleur et ses propriétés nutritionnelles et antioxydantes.

M. Ghodbane a également affirmé que les exploitations vouées à la culture du safran dans la wilaya de Khenchela produisent, selon des analyses, un safran "de haute qualité grâce à une teneur élevée en crocine (composé chimique naturel responsable de la couleur rouge-orangé du safran, ndlr) qui peut atteindre les 20 %".

Le même investisseur a également indiqué que la culture du safran, pratiquée par les agriculteurs depuis 12 ans, a connu une forte expansion en raison des revenus importants qu'elle génère pour les producteurs lorsqu'ils parviennent à commercialiser toute leur production, étant donné que le prix du gramme de cette plante atteint les 2.000 dinars.

Les producteurs de safran aspirent selon M. Ghodbane, à élargir la commercialisation en trouvant des débouchés pour l'exportation de ce produit recherché vers les marchés internationaux et ce, en adoptant les techniques les plus modernes pour le traitement et l'emballage du produit final.

Le secrétaire général de l'Association algérienne pour la promotion du safran a, par ailleurs, appelé à "intégrer la recherche scientifique dans le développement de la filière du safran" et à "faciliter les procédures d'étiquetage et de commercialisation de ce produit, notamment auprès des laboratoires pharmaceutiques, aussi bien au niveau national qu'international". Une telle démarche permettrait, selon lui, de donner une nouvelle dimension à la culture du safran, en la faisant passer d'une activité traditionnelle à une véritable filière économique, créatrice d'emplois et susceptible de contribuer à la diversification des exportations nationales hors hydrocarbures.

RR

OUM EL BOUAGHI

NOUVEAU PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La commune d'Ain Beida, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a bénéficié de l'inscription d'un nouveau projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable au titre du programme du Fonds national de l'eau (FNE) de 2026, a-t-on appris avant hier auprès de la direction de l'hydraulique.

Ce projet porte sur la réalisation et l'équipement d'un forage sur le territoire de la commune d'El Djazia en plus de la construction d'un château d'eau d'une capacité de 500 m3 dans la même commune, a précisé à l'APS le chef du service de mobilisation des ressources hydriques à cette direction, Hicham Maamri.

Les travaux de ce projet qui mobilise une enveloppe financière de 60 millions DA seront lancés au cours du mois de décembre prochain, a indiqué le même responsable précisant que le débit de ce nouveau forage atteindra 25 litres/seconde soit l'équivalent de 1.980 m3 d'eau par jour.

S'agissant du renforcement de l'approvisionnement en eau potable de cette commune alimentée depuis par barrage d'Ourkis d'Ain Fakroun, M. Maamri a indiqué que deux autres forages (de 25 litres/seconde de débit chacun) ont été réalisés dans les communes de F'kirina et d'El Djazia et seront mis en exploitation "avant la fin du premier trimestre 2027".

RR

ECONOMIE MONDIALE

AFRIQUE DU SUD /COMMERCE AVICOLE

LE POULET AMÉRICAIN AU CŒUR D'UN NOUVEAU BRAS DE FER COMMERCIAL

L'Afrique du Sud, premier consommateur de viande de poulet en Afrique et principal producteur du continent, veut revoir les conditions d'importation des volailles américaines. Depuis près de vingt ans, les échanges entre Pretoria et Washington dans ce secteur sont régulièrement marqués par des désaccords et des négociations difficiles.

Par Nawal Bordji



Aujourd'hui, la décision américaine de retirer l'Afrique du Sud du programme AGOA relance le débat sur les avantages accordés aux exportateurs de poulet des États-Unis.

L'Association sud-africaine de la volaille (SAPA) demande aux autorités de mettre fin à l'exonération des droits antidumping accordée à une quantité annuelle de 72 000 tonnes de poulet américain. Dans un article publié le 5 novembre par le site Engineering News, l'organisation estime que cette mesure n'a plus de raison d'être après l'annonce de l'exclusion de l'Afrique du Sud de l'AGOA. Washington avait annoncé son intention de retirer Pretoria de ce programme commercial à partir du 1er janvier 2027, en respectant un délai de préavis de 60 jours. Le gouvernement sud-africain a pris acte de cette décision le 3 novembre, tout en affirmant vouloir poursuivre les discussions avec les États-Unis pour préserver leurs relations commerciales.

Un avantage accordé après des négociations difficiles

Pour comprendre l'origine de ce différend, il faut remonter à 2001, année où l'Afrique du Sud a commencé à appliquer des droits antidumping sur certains morceaux de poulet importés des États-Unis. Les producteurs locaux estimaient alors que les prix pratiqués par les exportateurs américains menaçaient leur activité. De leur côté, ces derniers dénonçaient les restrictions qui limitaient leur accès au marché sud-africain. La question avait pris une nouvelle dimension en 2015, lors des discussions sur le maintien de l'Afrique du Sud dans le programme AGOA, qui permet à plusieurs pays africains d'exporter vers les États-Unis dans des conditions préférentielles. Washington avait alors fait de l'ouverture du marché sud-africain aux produits avicoles américains une condition importante des négociations. Un compromis avait finalement été trouvé. Pretoria avait accepté d'autoriser l'importation de 65 000 tonnes de poulet américain par an sans application des droits antidumping. Les premières cargaisons étaient arrivées en mars 2016, après de longues discussions sur les conditions commerciales et sanitaires. Pour les producteurs sud-africains, cette concession n'a désormais plus lieu d'être puisque leur pays doit perdre les avantages liés à l'AGOA. Le mouvement Fair-Play, qui défend les intérêts de la filière avicole locale, considère que cet accord avait surtout été conclu pour préserver les intérêts d'autres secteurs économiques sud-africains. L'industrie automobile et plusieurs filières agricoles bénéficiaient en effet des facilités d'accès au marché américain.

Son fondateur, François Baird, estime que le contingent accordé aux Américains a permis l'arrivée de morceaux de poulet à des prix particulièrement bas, au détriment des producteurs locaux. Selon lui, les conséquences de cette concurrence continuent de se faire sentir. Il rappelle également que cette mesure aurait déjà dû être supprimée, après que les nouveaux droits de douane américains appliqués à l'échelle mondiale ont réduit les avantages commerciaux dont bénéficiait l'Afrique du Sud. À ses yeux, le retrait du pays de l'AGOA rend désormais sa suppression encore plus justifiée.

Une décision qui ne sera pas automatique

Malgré ces arguments, la disparition des avantages accordés à l'Afrique du Sud dans le cadre de l'AGOA ne signifie pas que les importations américaines perdront automatiquement leur exonération de droits antidumping. La SAPA en est consciente et reconnaît qu'une décision officielle des autorités sud-africaines sera indispensable pour mettre fin à cette mesure.

L'organisation souhaite donc obtenir l'appui du ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence, Parks Tau. Elle compte solliciter les services juridiques de son département afin de déterminer les bases légales permettant de supprimer cette exonération. Elle demande également au ministre de travailler avec le Trésor national pour engager les démarches nécessaires.

Toutefois, le gouvernement devra prendre en considération plusieurs éléments avant de trancher. Au-delà de la protection des producteurs locaux, il devra notamment veiller à maintenir un approvisionnement suffisant en viande de poulet et à préserver des prix accessibles aux consommateurs, particulièrement aux ménages modestes pour lesquels cette viande représente une source importante de protéines.

N.B

NOIX DE CAJOU

LE VIETNAM RÉDUIT SES ACHATS AUPRÈS DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS OUEST-AFRICAINS

L'Afrique de l'Ouest occupe une place majeure dans la production mondiale de noix de cajou. Pourtant, une grande partie de sa récolte est encore vendue sans transformation. Dans ce contexte, le Vietnam, premier importateur mondial de cette matière première, représente un marché essentiel pour les pays producteurs de la région. Mais les dernières données montrent un recul important des ventes ouest-africaines vers cette destination.

Entre janvier et septembre 2026, le Vietnam a importé près de 2,36 millions de tonnes de noix de cajou. Ce chiffre provient du dernier bulletin consacré à cette filière, publié le 3 novembre par N'kalô, un service indépendant de conseil agricole, sur la base des statistiques des douanes vietnamiennes.

Le volume total des achats est resté presque stable par rapport aux neuf premiers mois de 2025. Cependant, cette stabilité cache une évolution importante dans le choix des fournisseurs. La Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Ghana, trois des principaux producteurs d'Afrique de l'Ouest, ont enregistré une forte baisse de leurs exportations vers le marché vietnamien.

Les exportations ouest-africaines en forte baisse

Les importations vietnamiennes de noix de cajou brutes en provenance de ces trois pays ont atteint environ 752 000 tonnes au cours des neuf premiers mois de 2026, contre près de 997 000 tonnes un an auparavant. Cela représente une diminution globale de 25 %.

La Côte d'Ivoire, premier fournisseur ouest-africain du Vietnam, a vu ses expéditions reculer de 20 %, à 435 522 tonnes. La baisse a été encore plus importante pour le Nigeria, dont les ventes ont diminué de 28 %, à 182 393 tonnes. Le Ghana a enregistré le recul le plus marqué, avec une chute de 34 %, à 134 074 tonnes.

Cette situation contraste avec l'évolution des achats auprès d'autres pays producteurs. Les importations en provenance du Cambodge ont progressé de 13 %, tandis que celles de Tanzanie ont augmenté de 19 %. Dans le même temps, les achats totaux du Vietnam n'ont diminué que de 3 %. Ces chiffres montrent que les fournisseurs ouest-africains perdent du terrain sur un marché pourtant essentiel pour leurs exportations. Plusieurs éléments pourraient expliquer cette évolution, notamment les résultats des récoltes, la qualité des noix, les prix pratiqués et le développement de la transformation locale.

Des récoltes moins importantes et une qualité en baisse

Au début de l'année 2026, les perspectives étaient pourtant encourageantes pour la production ouest-africaine. Selon les prévisions publiées en mars par l'International Nut and Dried Fruit Council (INC), la récolte de la région devait augmenter de 27 % pour atteindre 3,45 millions de tonnes.

Mais les résultats de la campagne se sont révélés moins bons qu'espéré. Dans son rapport d'octobre 2026, le négociant ofi indique que les récoltes ont été inférieures aux prévisions, aussi bien en quantité qu'en qualité. Les producteurs ont notamment rencontré des difficultés pour obtenir des noix offrant un bon rendement en amandes, un critère important pour les industriels.

Cette situation a limité la disponibilité des amandes de meilleure qualité au cours du second semestre. Les cargaisons expédiées depuis le Ghana et la Côte d'Ivoire vers le Vietnam et l'Inde ont également confirmé ces difficultés. Selon ofi, les noix reçues présentaient davantage de défauts et produisaient moins d'amandes que lors de la campagne précédente. Des problèmes similaires ont été signalés dans d'autres pays de la région. Toutefois, la baisse des exportations ne s'explique pas uniquement par les difficultés de production. Les quantités vendues à l'étranger dépendent aussi des prix proposés sur les marchés, de la demande des acheteurs et des volumes utilisés par les usines locales pour fabriquer des produits transformés.

La situation de la Côte d'Ivoire illustre notamment l'influence grandissante de l'industrie locale sur le commerce de la noix de cajou.

En 2025, les entreprises ivoiriennes de transformation ont traité 659 579 tonnes de noix brutes, contre 344 026 tonnes en 2024. Selon le Groupement des industriels du cajou de Côte d'Ivoire (GIC-CI), cette progression représente une hausse de près de 92 % en un an.

Cette tendance semble se poursuivre en 2026. D'après N'kalô, les exportations ivoiriennes d'amandes de cajou ont atteint 44 403 tonnes au cours des cinq premiers mois de l'année, soit une augmentation de 51 % par rapport à la même période en 2025. Cette progression traduit le développement de l'activité industrielle et des ventes de produits transformés. Elle pourrait également contribuer à réduire la quantité de noix brutes destinée aux marchés étrangers. Il reste toutefois difficile de mesurer précisément son effet sur les exportations de matière première pour l'ensemble de l'année 2026.

N.B

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CLIMAT COP31 À ANTALYA

ANTONIO GUTERRES CONDAMNE LES VIOLENCES À GHAZA ET AFFIRME QUE LA SOLUTION À DEUX ÉTATS EST LA SEULE VOIE VERS LA PAIX

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré que la communauté internationale n'avait pas assumé ses responsabilités dans la bande de Gaza, où des agressions se répètent depuis plus de trois ans. Il a redit que la solution à deux États était la seule façon d'instaurer une paix durable au Moyen-Orient.

Par Yacine Boudali

Dans une déclaration à la presse mardi, en marge de sa participation à la conférence internationale sur le climat COP31 à Antalya, en Turquie, M. Guterres a affirmé que « la communauté internationale a échoué dans la bande de Gaza », tout en précisant qu'« il y a des responsables de cet échec».

Il a notamment condamné les violations répétées commises en dépit d'un cessez-le-feu en vigueur, et déploré la mort de personnes innocentes, dont des enfants.

« Un cessez-le-feu a été conclu, mais il n'est pas respecté. Des enfants continuent de mourir. C'est une situation épouvantable », a-t-il dénoncé.

Abordant la situation en Cisjordanie occupée, le secrétaire général de l'ONU a indiqué que ce qui s'y passe est inacceptable.

« Ce qui se passe en Cisjordanie occupée est absolument inacceptable. Nous assistons à la construction de nouvelles colonies, à des expulsions forcées et à des violences inacceptables commises par des colons, non seulement contre les Palestiniens, mais aussi contre des journalistes et des diplomates », a-t-il noté.

À ce sujet, il a dénoncé la volonté manifeste d'occuper toujours plus de terres palestiniennes.

« Il existe une intention claire d'occuper de plus en plus de territoires. Cela montre que l'objectif final est l'annexion, ce qui est absolument inacceptable. Nous devons empêcher cela à tout prix », a-t-il affirmé.

Il a enfin réitéré que « la solution à deux États constituait la seule voie permettant d'instaurer une paix durable au Moyen-Orient », en soulignant « la nécessité d'en préserver la viabilité ».

Y.B

ERDOGAN ALERTE SUR "L'ÉCOCIDE" À GHAZA ET APPELLE À RENFORCER LE FINANCEMENT CLIMATIQUE

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a appelé mercredi les pays développés à assumer une plus grande responsabilité dans le financement de la lutte contre le changement climatique, mettant en garde contre "l'écocide" provoqué dans la bande de Ghaza par l'agression sioniste continue.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture du sommet des dirigeants de la Conférence des Nations unies sur le climat (COP31), à Antalya, en Turquie, Erdogan a estimé que "les pays développés, qui ont consommé une part importante du budget carbone mondial, devaient assumer une plus grande responsabilité dans la réduction des émissions et la mobilisation des financements". Il a souligné que ces financements devaient être plus accessibles, prévisibles et mieux adaptés aux besoins des pays bénéficiaires.

Il a averti que le monde était "confronté à des défis croissants, notamment la hausse des températures mondiales, la perte de biodiversité, la surexploitation des ressources naturelles et les menaces pesant sur la sécurité alimentaire, ainsi que la multiplication des catastrophes climatiques dévastatrices".

Il a également appelé à "faciliter l'accès des pays, notamment les moins avancés, aux financements, aux technologies et aux moyens de renforcement des capacités".

Par ailleurs, le président turc a affirmé que les événements survenus dans la bande de Ghaza ne relevaient pas uniquement du génocide, mais constituaient également un "écocide", soulignant que l'agression sioniste avait entraîné d'importantes destructions environnementales, en plus des pertes humaines.

Il a précisé que les destructions avaient touché des oliviers centenaires, provoqué la pollution des sols et des eaux et réduit des villes entières à l'état de ruines.

Erdogan a, en outre, évoqué l'aggravation de la crise humanitaire dans le territoire en raison des fortes pluies et des inondations, indiquant que des dizaines de milliers de tentes et de centres d'hébergement avaient été submergés, sur fond de destructions massives des infrastructures.

Il a ajouté que des centaines de milliers de Palestiniens à Ghaza étaient privés d'abri et luttaient pour survivre dans les conditions rigoureuses de l'hiver, appelant à l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire vers le territoire, à la fin de son isolement et à la fin des souffrances des Palestiniens.

RI

39E SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA 81E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES,

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME QUE LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL DEMEURE UNE QUESTION DE DÉCOLONISATION

L'Algérie a réaffirmé que la question du Sahara occidental demeure une question de décolonisation et que les Nations unies continuent d'assumer une responsabilité juridique et politique pour garantir l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination, soulignant que toute approche partiale ou toute solution irréfléchie est susceptible de compromettre les bases d'un règlement pacifique et de faire échouer les efforts internationaux visant à mettre fin au conflit. Dans une allocution prononcée lors du débat de la 39e séance plénière de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, consacré à l'usage du droit de veto, le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Mehdi Litim, a précisé que le débat relatif au Sahara occidental "ne se limite pas à une question procédurale ou technique, mais porte sur l'essence même du conflit et sur la crédibilité de l'ONU" quant au respect des engagements pris dans le cadre du mandat de la mission créée pour le règlement de cette question.

Le diplomate algérien a rappelé que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) avait été créée dans le cadre d'un plan de règlement convenu et signé, parallèlement à un accord de cessez-le-feu, dans le but d'organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, soulignant que, depuis 35 ans, le Conseil de sécurité n'a cessé de réaffirmer "des critères clairs en vue de parvenir à un règlement pacifique, juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination, étant donné que le Sahara occidental demeure une question de décolonisation non encore achevée".

Au terme de son allocution, M. Litim a assuré que l'Algérie "croit en la capacité de la diplomatie à obtenir des résultats et en la nécessité de la privilégier, dans le respect de la Charte des Nations unies, du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à la question du Sahara occidental".

Il a réitéré, dans ce sens, "la nécessité de ne cautionner aucune démarche susceptible de s'écarter du principe de décolonisation et des critères onusiens régissant le processus politique, afin de garantir l'aboutissement à une solution juste, durable et mutuellement acceptable, assurant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination".

RI

ITALIE

DES CENTAINES D'ÉCOLES ÉVACUÉES DANS TOUT LE PAYS APRÈS UNE ALERTE À LA BOMBE ENVOYÉE PAR COURRIEL

Des centaines d'écoles ont été évacuées mercredi dans toute l'Italie après avoir fait l'objet d'une alerte à la bombe, ont rapporté les médias locaux.

Selon la chaîne publique Rai News 24, cette menace figurait dans un courriel envoyé aux administrations scolaires de tout le pays, notamment à Rome, Milan, Florence et dans d'autres grandes villes.

Au moins 300 établissements scolaires à travers le pays ont été touchés par cette alerte à la bombe et ce chiffre pourrait augmenter, a rapporté la chaîne La7, citant le ministre de l'Education, Giuseppe Valditara.

La police et les carabiniers ont mené des contrôles de sécurité en collaboration avec des équipes d'artificiers. Aucun élément n'a permis jusqu'à présent de confirmer ces menaces, mais les élèves et les enseignants ont été renvoyés chez eux par mesure de précaution.

La Première ministre Giorgia Meloni aurait convoqué une réunion d'urgence du conseil des ministres à 16H00 heure locale (15H00 GMT) afin d'évaluer la situation.

Selon le quotidien La Repubblica, ce courriel menaçant a été envoyé à au moins 12 établissements scolaires de la région de Rome, parmi lesquels des écoles primaires et des crèches, à 12 autres établissements à Milan et dans la région voisine de Lombardie ou encore 12 autres à Naples et dans la région de Campanie.

D'autres établissements scolaires ont été visés à Turin, Sanremo et Vicence, dans le nord de l'Italie, ainsi qu'à Bari, Cagliari et Palerme, dans le sud.

La menace envoyée par courriel commençait ainsi : "Je suis Mikhaïl Andropov, chef du Vilayat Misoginistan. Nous sommes venus pour vous anéantir. Nous allons mener un génocide contre les Italiens", selon La Repubblica, qui a publié une copie fournie par le personnel d'un de ces établissements.

Le courriel affirmait également qu'un "engin explosif puissant" avait été dissimulé dans chacune des écoles ciblées et qu'une bombe avait été placée dans la voiture du ministre italien de l'Education.

Selon l'agence de presse italienne ANSA, la police enquête sur l'origine et la crédibilité de ce message. Il existe peu d'informations publiques concernant le groupe présumé se faisant appeler "Vilayat Misoginistan".

"Je pense que c'est un mythomane, mais ça suscite l'inquiétude (...)Cela a en effet déclenché une panique absurde", a commenté Cristina Costarelli, présidente de l'association des chefs d'établissement de la région du Latium, au quotidien Il Corriere della Sera.

RI

SCIENCES ET HAUTE TECHNOLOGIE

TÉLÉCOMMUNICATIONS

MOBILIS CONSOLIDE SON LEADERSHIP ET LANCE LE CHALLENGE NATIONAL« MU CHAMPIONS »

Dans le cadre du développement continu de ses services et du renforcement de sa proximité avec ses abonnés, l'opérateur des télécommunications Mobilis vient de lancer une initiative d'envergure nationale à destination des usagers de son offre phare Revolution. À la suite de l'attribution de la bande de fréquences de 2,6 GHz, l'entreprise a officiellement dévoilé son concours hebdomadaire baptisé « MU Champions », marquant une nouvelle étape dans sa stratégie de fidélisation et d'interactivité.

Par Rihab Taleb



Lors de la présentation de ce projet mercredi 11 novembre, au siège de la société à Bab Ezzouar, la directrice générale par intérim de Mobilis, Mme Benkhelfa Rym Al Hasna, s'est félicitée du lancement de ce mécanisme novateur reposant sur la conversion et l'accumulation des unités Mobilis Units (MU). La responsable a déclaré que cette formule constitue une invention originale développée exclusivement par Mobilis pour le marché algérien. Elle a précisé qu'aucun autre opérateur ne propose une telle démarche à ce jour et que toute tentative d'imitation qui émergerait à l'avenir ne serait qu'une simple copie du concept pionnier de l'opérateur historique. Mme Benkhelfa a également réaffirmé la position de leader incontesté de l'entreprise sur le marché national, position consolidée par l'obtention de la bande 2,6 GHz pour garantir une couverture haut débit optimale et répondre aux exigences technologiques des abonnés. Le challenge « MU Champions » s'adresse à l'ensemble des clients souscrits à l'offre Revolution et s'articule autour de deux axes de compétition complémentaires. D'une part, la catégorie des meilleurs consommateurs d'unités met en jeu chaque semaine six prix financiers allant jusqu'à 100 millions de centimes (1 000 000 DZD) pour le premier du classement. D'autre part, la catégorie des meilleurs cumulateurs récompense les six usagers ayant réuni le plus grand volume d'unités depuis le lancement de l'offre en leur attribuant des smartphones haut de gamme d'une valeur pouvant atteindre 35 millions de centimes (350 000 DZD) chacun. Au total, douze lauréats sont sélectionnés et récompensés à l'issue de chaque session hebdomadaire.

La comptabilisation des points s'effectue automatiquement selon un barème fixe qui évalue l'utilisation quotidienne des services de téléphonie et d'Internet. Chaque minute de communication créditée équivaut à 5 unités MU, un message SMS envoyé génère 10 unités MU, tandis qu'un Gigaoctet (Go) de données Internet consommé rapporte 50 unités MU. Les attributions de prix s'effectuent sous le contrôle des procédures d'usage, le classement départageant selon l'ancienneté d'atteinte du volume d'unités et la régularité des rechargements de ligne.

Chaque jeudi, la liste complète des gagnants sélectionnés pour les deux catégories est publiée sur l'ensemble des plateformes numériques et pages officielles de Mobilis. L'entreprise invite ses abonnés à consulter son portail internet (www.mobilis.dz) pour vérifier les classements en temps réel et prendre connaissance de l'ensemble du règlement intérieur du concours.

R.T

CONDUITE SEMI-AUTONOME

CADILLAC DÉPLOIE SUPER POUR SÉDUIRE DE NOUVEAUX CLIENTS

Par Yakout Abina

Cadillac mise sur la conduite semi-autonome pour renforcer son offre électrique en Europe. Avec l'arrivée de Super Cruise, les conducteurs pourront circuler sans les mains sur le volant sur certaines autoroutes jusqu'à 130 km/h. Une technologie qui place la marque américaine face aux solutions déjà proposées par Ford et BMW.

La conduite mains libres gagne du terrain sur les routes européennes. Après Ford et BMW, Cadillac lance à son tour sur plusieurs modèles électriques de sa gamme, Super Cruise, une technologie permettant aux conducteurs de circuler sans tenir le volant sur certaines portions d'autoroute. Une initiative qui témoigne de l'intensification de la concurrence sur le marché des aides à la conduite avancées.

Déjà disponible en Amérique du Nord, cette technologie permet aux conducteurs de retirer les mains du volant tout en conservant l'obligation de surveiller la route. Une caméra embarquée contrôle en permanence leur attention et vérifie qu'ils restent prêts à reprendre le contrôle du véhicule si nécessaire.

Le système pourra être utilisé jusqu'à 130 km/h sur près de 180 000 kilomètres d'autoroutes répartis dans 16 pays européens. Il appartient à la catégorie des systèmes de conduite autonome de niveau 2, qui assistent le conducteur sans le remplacer. La responsabilité de la conduite demeure donc entièrement entre les mains de l'utilisateur.

Avec cette technologie, Cadillac rejoint un cercle encore restreint de constructeurs proposant une véritable conduite mains libres sur voie rapide. Ford a été l'un des premiers à déployer cette fonctionnalité avec BlueCruise, tandis que BMW propose Highway Assist, capable notamment d'accompagner certains changements de voie sur autoroute.

Pour assurer le fonctionnement de Super Cruise, Cadillac combine plusieurs technologies. Le système repose notamment sur des cartes haute définition élaborées à partir de relevés LiDAR, complétées par des caméras, des capteurs radar, des données GPS et un régulateur de vitesse adaptatif. Cet ensemble permet au véhicule d'analyser son environnement en temps réel et d'adapter son comportement aux conditions de circulation. L'utilisation du LiDAR montre que les constructeurs automobiles ne font pas tous les mêmes choix technologiques, certains misent davantage sur les caméras et l'intelligence artificielle, tandis que d'autres continuent de considérer le LiDAR comme un élément indispensable pour améliorer la précision des systèmes d'aide à la conduite.

Cadillac proposera gratuitement Super Cruise pendant trois ans aux acheteurs de véhicules compatibles. Ensuite, un abonnement sera nécessaire, même si son tarif reste inconnu. La technologie sera disponible sur les SUV électriques Optiq, Lyriq et Vistiq. Les propriétaires de certains véhicules déjà en circulation pourront également en bénéficier grâce à une mise à jour réalisée dans le réseau de la marque.

Au-delà de cette annonce, Cadillac cherche à renforcer sa présence sur le marché des véhicules électriques. les constructeurs ne se distinguent plus uniquement par l'autonomie ou la puissance de recharge. Les technologies d'assistance à la conduite sont désormais devenues un argument stratégique pour séduire des automobilistes de plus en plus sensibles au confort et à la sécurité lors des longs trajets.

Y.A

ANTHROPIC LANCE FABLE 5.2

UNE VERSION PLUS PUISSANTE ET MOINS COÛTEUSE DE SON MODÈLE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Fable 5.2 sera accessible à tous, tandis que Mythos 5.2, un autre modèle développé en parallèle, sera réservé à une poignée d'organisations, sur fond de craintes liées à la cybersécurité.

À une semaine de sa probable entrée en Bourse, la start-up américaine Anthropic, créatrice de l'assistant d'intelligence artificielle (IA) Claude, a dévoilé lundi une version plus puissante et moins chère de son IA de pointe, baptisée Fable 5.2. Ce lancement précède son entrée à Wall Street, potentiellement record si Anthropic parvient à convaincre les investisseurs, malgré la récente chute des valeurs technologiques et face à la concurrence des modèles de pointe d'OpenAI, créateur de ChatGPT, ou de Google. L'entreprise pourrait lever jusqu'à 100 milliards de dollars, selon la presse américaine, ce qui en ferait la plus importante introduction en Bourse de l'histoire, devant celle de SpaceX en juin (près de 86 milliards). Ses actionnaires faisaient miroiter cet été une valorisation de 2000 milliards de dollars, ramenée autour de 1500 milliards en octobre après un ralentissement de sa croissance, passée d'un trimestre à l'autre de 145% à 45%, alors que l'entreprise s'est engagée à dépenser près de 900 milliards de dollars en puissance de calcul dans les années à venir. Certains investisseurs évoquent désormais une valorisation de 1100 à 1300 milliards, selon l'agence Bloomberg. Chaque nouvelle version de Claude a jusqu'ici relancé ses ventes, assure Anthropic, plus de 80% de son chiffre d'affaires du deuxième trimestre venait de modèles sortis depuis moins de six mois, selon son prospectus.

Accessible à tous

Après un mois d'octobre où le Nasdaq, à forte coloration technologique, a perdu 5,3% - son pire mois depuis mars 2025 - les actions liées à l'IA ont encore chuté la semaine dernière, alimentées par les craintes d'une régulation renforcée des centres de données après la victoire démocrate aux élections américaines de mi-mandat. L'entreprise tire la quasi-totalité de ses revenus de ses outils d'IA et ne peut, comme Google ou Meta, se reposer sur un empire publicitaire. Son chiffre d'affaires a atteint 17 milliards de dollars au troisième trimestre, douze fois plus qu'un an plus tôt. OpenAI a lancé GPT-6 Astra début septembre et Google a dévoilé Gemini 4 Carbon fin octobre, ce dernier à un tarif de lancement quatre fois inférieur à celui de Fable 5.2. Selon Anthropic, Fable 5.2 produit ses réponses jusqu'à 30% plus vite que la version précédente, et coûte 20% moins cher aux entreprises, mais son tarif reste deux fois plus élevé qu'Opus 5.5, le modèle un cran en dessous qui est l'actuelle vedette commerciale de l'entreprise. Le Chinois Moonshot a de son côté publié le 4 novembre Kimi K3.1 Pro, un modèle dit ouvert, c'est-à-dire téléchargeable et modifiable sans dépendance à son créateur, aux performances proches des meilleurs modèles américains. Fable 5.2 est accessible à tous, tandis que Mythos 5.2, sa version moins bridée sur les requêtes en cybersécurité et en biologie, reste réservée à des organisations triées sur le volet pour éviter des détournements, comme le piratage ou la conception d'armes biologiques, une précaution qu'OpenAI et Google ont depuis imitée.

RSHT

ENVIRONNEMENT ET ENVIRON

RISQUES SISMIQUES

POUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Alger a réuni des experts de 15 pays et des représentants de l'UNESCO autour d'un enjeu commun : mieux prévenir les séismes. La 15e Conférence internationale de la Plateforme internationale pour la réduction des risques sismiques (IPRED) a appelé à renforcer la coopération et à faire de l'anticipation une priorité. Un message qui concerne directement l'urbanisme, les infrastructures et la sécurité des populations.

Par Chaïmaa Sadou



Alger a accueilli mardi dernier cette rencontre annuelle consacrée à la réduction des risques sismiques. Des experts venus de 15 pays et des représentants de l'UNESCO ont plaidé pour une coopération internationale plus solide et pour l'échange d'expertises. Ils ont aussi salué les efforts de l'Algérie dans la lutte contre les risques majeurs.

L'ouverture de l'événement a été présidée par le directeur général de la construction et des moyens de réalisation au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Réda Bouarioua. Des responsables, des experts et l'ambassadeur du Japon en Algérie, Suzuki Kotaro, étaient présents. Lancée en 2008 avec la contribution de 12 pays, dont l'Algérie, la plateforme IPRED est une initiative scientifique et gouvernementale relevant de l'UNESCO. Elle vise à réduire les risques sismiques et à renforcer la résilience des infrastructures.

Pour Hakim Bechtoula, directeur général du Centre national de recherche appliquée en génie parasismique, la plateforme joue un rôle central dans le renforcement de la coopération internationale. Il a appelé à développer l'évaluation des risques, la construction antisismique et l'usage des technologies modernes. Selon lui, accueillir cette rencontre en Algérie permet de consolider le partenariat international et d'encourager les échanges d'expériences, notamment entre l'Algérie et le Japon. Il a surtout rappelé que la réduction des risques sismiques ne dépend pas uniquement des institutions scientifiques : elle exige un effort collectif des gouvernements, des chercheurs, des ingénieurs et des professionnels.

Le délégué national aux risques majeurs, Abdelhamid Afra, a présenté la Stratégie nationale de gestion des risques majeurs pour la période 2025-2035. Ce plan vise à renforcer les capacités nationales en matière de prévention, de gestion des catastrophes et de prise en charge de leurs conséquences. Un enjeu d'autant plus important que les villes, les réseaux et les habitations restent exposés à des secousses dont les effets peuvent être durables.

La sous-directrice générale pour les sciences de l'UNESCO, Denise Pires de Carvalho, a rappelé l'ampleur des pertes liées aux catastrophes naturelles : 70 à 80 milliards de dollars entre 1970 et 2000, puis 100 à 200 milliards de dollars entre 2001 et 2020. Face à cette évolution, elle a insisté sur la nécessité de passer d'une logique de réponse aux catastrophes à une logique d'anticipation et de réduction des risques. Elle a estimé que l'expérience algérienne en génie parasismique et en relèvement après les séismes constitue une source d'enseignements précieuse pour les efforts internationaux.

De son côté, l'ambassadeur du Japon a souligné l'importance du partage des connaissances. Il a rappelé l'expérience de son pays et les efforts déployés pour renforcer la résistance des bâtiments et des infrastructures aux séismes, afin d'en atténuer les conséquences.

La rencontre d'Alger confirme que la prévention sismique s'installe dans les politiques d'aménagement. Coopération entre États, échange d'expertises et technologies modernes s'imposent comme des moyens désormais incontournables pour renforcer la résilience des territoires. L'engagement de l'Algérie et le soutien de l'UNESCO rappellent l'urgence d'une réponse commune face aux risques naturels.

C.S

POLLUTION DE L'OUED MOUILAH

L'ALGÉRIE A PLEINEMENT LE DROIT DE SAISIR LA JUSTICE INTERNATIONALE

L'inspecteur central au ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mohamed Moali a déclaré, mercredi, que le travail est en cours, en coordination avec plusieurs départements ministériels, pour faire face à la pollution délibérée par le Maroc de l'oued Mouilah, dans la wilaya de Tlemcen. Invité de la Chaîne I de la Radio nationale, M. Moali a précisé que cette atteinte constitue un "crime transfrontalier", à travers les eaux en provenance du Maroc contenant des polluants dangereux menaçant la santé humaine, ainsi que l'ensemble des éléments de la biodiversité écologique, animale et végétale, soulignant que cette pollution représente une "atteinte flagrante" au droit des habitants de la région à un environnement sain et à des eaux salubres.

"L'Etat à l'origine de la pollution de l'oued Mouilah, principale source d'approvisionnement en eau du barrage de Hammam Boughrara, doit cesser cet acte", a-t-il dit, faisant savoir que les autorités algériennes disposent d'analyses scientifiques effectuées en laboratoire, et d'images satellitaires attestant de l'existence d'une pollution réelle dans l'oued Mouilah. Par ailleurs, le responsable a rappelé que, lors de l'organisation d'un colloque à l'université de Béchar l'année dernière, des spécialistes internationaux ont été surpris par la dégradation des indicateurs de la biodiversité et de la mort des poissons, en raison de la pollution due au déversement des eaux usées et aux différents polluants provenant du Maroc, ajoutant que même les instances internationales hésitent désormais à accorder des financements à ce pays.

L'intervenant est également revenu sur les mécanismes utilisés par le ministère de l'Environnement pour contrôler les eaux communes transfrontalières consistant essentiellement à effectuer des analyses périodiques, minutieuses et intensives, selon les normes internationales en vigueur, afin de protéger la santé des citoyens et de préserver l'environnement.

Une importante délégation ministérielle, conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, s'est rendue, mardi, dans la wilaya de Tlemcen, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour constater de près l'état de l'oued Mouilah et évaluer l'impact et les répercussions environnementales et sanitaires de ce grave phénomène dans le but de prendre les mesures nécessaires pour y faire face.

L'inspection menée sur le terrain par la délégation ministérielle a concerné les principaux points touchés par la pollution, notamment le cours de l'oued Mouilah qui se déverse dans le barrage de Hammam Boughrara (Daïra de Maghnia) où elle s'est enquise de l'ampleur de la pollution résultant du déversement des eaux usées et déchets provenant du Maroc.

R.Env

SANTÉ

RICHESSE NATURELLE

LA RÉSERVE NATURELLE DE LEKKI, UNE FORÊT AU CŒUR DE LAGOS

Au cœur de Lagos au Nigeria, l'une des mégapoles africaines les plus densément peuplées et dominées par le béton, se trouve une réserve naturelle de 78 hectares. Il s'agit du Centre de conservation de Lekki, véritable poumon vert face à l'expansion urbaine effrénée.

"Ce dont je suis vraiment fière, c'est l'entretien, car je pense que c'est quelque chose qui fait généralement défaut au Nigeria. Je pense que nous devrions essayer de préserver davantage de lieux comme celui-ci.", souligne Sarah Omorodion Touriste.

Créé en 1990 par la Nigerian Conservation Foundation, le site préserve les zones humides côtières qui couvraient autrefois la région. Mais l'expansion immobilière environnante a modifié le paysage.

"L'un des principaux défis est l'envahissement par les activités humaines. Si vous regardez autour du centre, il y a des zones résidentielles et il est pratiquement impossible de construire des bâtiments sans remblayage de sable. Actuellement, une mare d'eau s'accumule au sein même du centre, ce qui cause bien sûr des dégâts à certaines de nos installations, y compris aux arbres. ", raconte Stephen Aina, chef de projet, Centre de conservation de Lekki.

Pour sensibiliser les citadins, le centre a construit la plus longue passerelle suspendue d'Afrique, un parcours de 401 mètres situé à 22 mètres de hauteur. " Elle est conçue de manière à vous permettre d'accéder aux quatre strates de la forêt : le sol forestier, le sous-bois, la canopée, puis la strate émergente. La strate émergente est celle où l'on se trouve au-dessus de la couverture forestière.", explique Abanj James Kejin, responsable de la passerelle dans la canopée du LCC.

Alors que les villes africaines s'urbanisent à un rythme sans précédent, cette réserve urbaine offre un modèle de coexistence entre la nature et les mégapoles.

R.Env

SOMMET SUR LE CLIMAT

MME KRIKOU PARTICIPE EN TURQUIE À L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA COP31

Le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouthar Krikou, a participé mercredi à la cérémonie d'ouverture officielle de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP31) qui se tient cccccc en Turquie, indique un communiqué du ministère.

La cérémonie d'ouverture officielle s'est déroulée en présence du président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, ainsi que de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, de hauts fonctionnaires et de représentants de délégations officielles, d'organisations et d'organismes internationaux, précise le communiqué.

R.Env

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

L'UNIVERSITÉ DE TISSEMSILT FORME LES CADRES DES COMMUNES

Une session de deux jours pour mieux protéger les systèmes informatiques des collectivités locales

Par Halim Derdar



L'université « Ahmed Benyahia El Wancharissi » de Tissemsilt organise, à partir de mercredi, une formation destinée aux employés des collectivités locales. Le thème : la cybersécurité, c'est-à-dire la protection des ordinateurs, des réseaux et des données numériques. C'est ce qu'a annoncé le directeur de l'établissement, le Dr Abdelghani Choucha.

Selon lui, cette session de deux jours (mercredi et jeudi) s'inscrit dans la volonté de l'université d'être davantage ouverte sur son territoire et de renforcer ses liens avec son environnement économique et social. L'idée est de mettre son savoir-faire dans le domaine des technologies de l'information et de la cybersécurité au service de la population.

Cette initiative montre aussi le rôle de l'université dans le partage des connaissances et des compétences avec les institutions de la région.

Le Dr Choucha a précisé que cette formation vise à renforcer les capacités des collectivités locales en matière de protection des systèmes et des informations numériques. Elle s'adresse aux cadres chargés de ce secteur dans les 22 communes de la wilaya. L'objectif : leur permettre d'améliorer leur façon de travailler et de rester à jour face aux évolutions rapides du domaine numérique. Encadrés par des enseignants universitaires spécialisés, les participants pourront acquérir des connaissances pratiques sur plusieurs sujets : les réseaux informatiques, leur gestion et leur sécurisation, la cybersécurité, ainsi que la protection des systèmes et des données.

Cette session contribuera également à mieux sensibiliser les participants aux risques en ligne et aux règles à respecter pour garantir la sécurité de l'information, a expliqué le responsable.

Enfin, cette démarche vaut à valoriser les compétences de l'université et à mettre son expertise scientifique au service du développement local, tout en renforçant les ressources humaines et en aidant les administrations à s'adapter aux transformations numériques.

H.D

FORMATION PROFESSIONNELLE SPÉCIALISÉE

PARTENARIAT ALGÉRO-NIGÉRIEN DANS LE DOMAINE DES HYDROCARBURES

L'examen des perspectives de développement d'un partenariat académique algéro-nigérien portant sur la formation spécialisée dans le domaine des hydrocarbures a été au centre d'une rencontre par visioconférence entre les responsables de l'Université "Kasdi Merbah" d'Ouargla (UKMO) et l'université "André Salifou" de Zinder (Niger), a-t-on appris mercredi du rectorat de l'UKMO.

La rencontre animée, côté algérien par le recteur de l'UKMO, Pr. Mohamed Tahar Hallilet, avec des responsables de l'Université "André Salifou" de Zinder, a porté sur l'examen des clauses de la convention-cadre de coopération académique entre les deux institutions universitaires, algérienne et nigérienne, a précisé le vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération à l'UKMO, Pr. Mohamed Mehdi Kadri. M. Kadri a également indiqué que l'UKMO a exprimé sa disponibilité à mettre son cumul d'expériences et moyens scientifiques et pédagogiques pour accompagner l'université nigérienne, à travers des offres de formation professionnelle et spécialisée dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures. Il a fait savoir, en outre, que les domaines de coopération suggérés portent sur des missions d'enseignants et d'experts pour encadrer les programmes de formation, le transfert des compétences, la supervision des thèses académiques de doctorat et le développement de projets de recherche scientifique dans des volets d'intérêt commun. La convention en question porte également sur l'accueil, à l'UKMO, d'enseignants et de chercheurs nigériens, leur permettant d'exploiter les activités des laboratoires de recherche et les infrastructures scientifiques et technologiques disponibles à Ouargla, en vue de renforcer les échanges et expériences en termes d'encadrement scientifique et académique. L'initiative vise le raffermissement des relations fraternelles et de bon-voisinage et la coopération stratégique entre l'Algérie et le Niger, ainsi que la promotion de la coopération africaine, notamment dans les domaines de l'enseignement et la recherche scientifique via l'échange d'expériences, le transfert du savoir et la contribution à la formation des compétences académiques des pays africains frères, a conclu le vice-recteur de l'UKMO.

RS

TOURISME

PLUSIEURS PROJETS D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE ET HÔTELIER EN COURS DE RÉALISATION À ORAN

Plusieurs projets d'investissement dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, en vue de renforcer les capacités d'hébergement et de consolider l'offre touristique de la région, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Dans ce cadre, le wali d'Oran, Brahim Ouchane, a effectué, mardi, une visite de terrain pour inspecter plusieurs de ces projets et s'enquérir de l'état d'avancement des travaux, notamment ceux portant sur la réalisation de structures hôtelières appelées à contribuer au renforcement des capacités d'accueil de la wilaya.

La visite a débuté par l'inspection du projet de réalisation de l'établissement hôtelier "Rexos", situé rue de Cuba, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 75%. Classé cinq étoiles, cet hôtel comprend 118 chambres, dont 27 suites, réparties sur un bâtiment de 14 étages, ainsi que plusieurs autres équipements.

Le wali a également inspecté deux projets de réalisation d'établissements hôteliers sur le front de mer, au quartier du Colonel-Lotfi. Les travaux du premier hôtel, qui compte 26 chambres, sont achevés, tandis que le taux d'avancement du second a atteint 60%. Les deux projets bénéficient d'un emplacement stratégique, à proximité du Centre des conventions Mohamed Benahmed et du centre-ville.

Dans la commune d'Aïn El-Turck, M. Ouchane a visité un projet de réalisation d'appartements hôteliers, dont les travaux sont achevés. Cette structure comprend 30 appartements équipés et destinés à accueillir des familles, dans le cadre des investissements touristiques privés visant à renforcer le parc hôtelier de la wilaya et ses capacités d'accueil des visiteurs et des estivants.

Au terme de cette visite, le wali a insisté sur la nécessité de mettre en exploitation les établissements hôteliers dont les travaux sont achevés, afin de renforcer les capacités d'hébergement touristique et de consolider l'attractivité de la wilaya d'Oran en tant que destination touristique. .

RS

SANTÉ À NAAMA

LANCEMENT D'UNE CARAVANE MÉDICO-CHIRURGICALE AU PROFIT DES POPULATIONS DES ZONES STEPPIQUES

Une caravane médico-chirurgicale pluridisciplinaire a été lancée mercredi de la polyclinique " Drissi Ahmed ", dans la commune d'El Bayadh, dans la wilaya de Naâma, en direction des populations des zones steppiques et du sud de la wilaya, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la santé.

Cette initiative, qui s'étalera sur six jours, s'inscrit dans le cadre de la sixième édition des caravanes médicales bénévoles destinées aux régions des Hauts Plateaux et du Grand Sud, a indiqué le directeur de la santé de la wilaya, Ahmed Dernane. Organisée sous la supervision de l'Association du Réseau algérien de la jeunesse, en coordination avec la Direction de la santé de la wilaya de Naâma, cette caravane mobilise des médecins spécialistes et des professionnels de la santé bénévole couvrant sept spécialités, à savoir la chirurgie générale, la chirurgie orthopédique, la chirurgie rénale et urologique, la chirurgie maxillo-faciale, la chirurgie esthétique, l'anesthésie-réanimation et la diabétologie. Cette initiative vise à rapprocher les prestations de santé des citoyens des zones steppiques et du sud de la wilaya, à améliorer leur accès aux consultations spécialisées et à renforcer les actions de sensibilisation sanitaire, a précisé le même responsable. Le programme de cette caravane prévoit plusieurs étapes au niveau des polycliniques d'El Bayadh, d'Aïn Benkhelil, de Djeniène Bourezg et d'Asla, où seront assurées des consultations médicales spécialisées. Les interventions chirurgicales seront, quant à elles, effectuées au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) " Kadri Ahmed " de Naâma et de l'EPH " Les Frères Chenafa " de Mécheria.

Cette opération accorde également une importance particulière au renforcement de la prévention, de la sensibilisation et du dépistage précoce, à travers des actions de proximité au profit des habitants des zones frontalières et reculées de la wilaya. Le programme prévoit, en outre, la poursuite du suivi médical et la coordination entre l'équipe médicale mobile et les établissements de santé de la wilaya, jusqu'à l'achèvement de la prise en charge des patients et leur rétablissement, a-t-on indiqué.

R.C

ACTUALITÉS SPORTIVES

FOOT/ QUALIFICATIONS CAN-2027 (GR.I)

DEUXIÈME SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT POUR LES VERTS À SIDI MOUSSA

La sélection algérienne de football a effectué, mardi, sa deuxième séance d'entraînement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en prévision de la double confrontation face au Togo, prévue les 14 et 17 novembre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr. I) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué.

Pour cette séance, le sélectionneur national, Brahim Hemdani, a scindé son groupe en deux. Une partie des joueurs a pris part à l'entraînement sur le terrain, tandis que les autres ont été soumis à des soins et à un programme de récupération.

Avant le début de la séance, une zone mixte a été organisée, permettant à trois joueurs, Rebbach, Azzi et Yesli, de répondre aux questions des journalistes présents au CTN.

Par ailleurs, le milieu de terrain de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, a été libéré du regroupement en raison de douleurs au dos. Il a été remplacé par Adem Zorgane, qui a rejoint le CTN dans la soirée.

Ce forfait vient s'ajouter à ceux du milieu offensif Mohamed Bachir Belloumi et du latéral gauche Jaouen Hadjam, blessés, ainsi que du gardien de but du MC Alger, Abdelatif Ramdane, autorisé à faire l'impasse sur ce stage à la suite du décès de son père.

Pour rappel, les Verts accueilleront le Togo, samedi 14 novembre, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), avant de se déplacer à Lomé pour disputer le match retour, prévu mardi 17 novembre au stade de Kégué (17h00).

Au terme de la deuxième journée, la sélection nationale occupe la première place du groupe avec 4 points, à une longueur du Togo et de la Zambie, qui comptent chacun 3 points, tandis que le Burundi ferme la marche avec une seule unité.

Les deux premiers de chaque groupe valideront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

RS



FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 2E JOURNÉE) JSS-USMK

UN DUEL "À SIX POINTS" ENTRE DEUX MAL-CLASSÉS

La JS Saoura et l'USM Khenchela, s'affronteront vendredi au stade du 20-août 1955 de Béchar (18h00), dans un duel indécis entre deux mal-classés en quête de points, dans le cadre de la mise à jour de la 2e journée du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football.

Les deux équipes, qui occupent conjointement la 13e place avec 6 points chacune, auront à cœur de l'emporter afin de quitter la zone de relégation.

La formation de Béchar abordera ce rendez-vous avec l'ambition de confirmer son réveil et d'enchaîner un deuxième succès de rang, après avoir ouvert son compteur de victoires dimanche dernier, à domicile, face au CS Constantine (1-0).

Une victoire obtenue grâce à une réalisation de Belghanami (57'), qui a inscrit, par la même occasion, le premier but de la JSS cette saison.

La JSS aura ainsi l'occasion de poursuivre sa remontée, face à un adversaire khencheli, qui n'a plus gagné depuis quatre journées.

L'USMK, qui reste sur un nul à la maison face au CR Témouchent (1-1), tentera de réagir et de repartir de Béchar avec un résultat positif afin de prendre ses distances avec les dernières places.

L'enjeu sera donc important pour les deux équipes, puisqu'une victoire permettrait à l'une ou l'autre de réaliser une précieuse opération au classement et de s'éloigner de la zone de relégation.

RS

FOOT/COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE)

LE CR BELOUIZDAD FIXÉ SUR LES DATES DE SA DOUBLE CONFRONTATION FACE À L'AS DOUANES

La Confédération africaine de football (CAF) a arrêté les dates des matchs aller et retour du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (saison 2026-2027), devant opposer le CR Belouizdad à la formation mauritanienne de l'AS Douanes, a annoncé le CRB dans un communiqué. Selon le programme communiqué par l'instance continentale, le représentant algérien disputera la manche aller en déplacement le lundi 23 novembre 2026 à 18h00 (heure algérienne), sur la pelouse du stade Cheikha Ould Boïdiya à Nouakchott.

Le match retour aura lieu quatre jours plus tard, le vendredi 27 novembre 2026 à 20h00 (heure algérienne) dans un stade qui sera désigné ultérieurement. Par ailleurs, la direction du club belouizdadi a précisé que, dans l'éventualité d'une qualification pour la phase de groupes, le match de la première journée face au club zambien des Red Arrows sera décalé à la période allant du 11 au 13 décembre 2026 par rapport à sa date initiale. En revanche, la rencontre comptant pour la deuxième journée de la phase de poules est maintenue à la date préalablement fixée par le calendrier officiel de la CAF.

La direction du CR Belouizdad a enfin souligné que l'équipe poursuit sa préparation selon le programme établi en vue de ce rendez-vous continental.

Le CR Belouizdad a hérité du groupe C, aux côtés de l'AS Maniema Union (RD Congo), Singida Black Stars (Tanzanie) et Red Arrows (Zambie).

L'USM Alger, deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération et vainqueur du trophée en 2026, figure dans le groupe D aux côtés du CS Sfaxien de Tunisie, Black Bulls du Mozambique et Real Bamako du Mali. Les deux premières journées de la phase de groupes sont programmées en novembre. La 1re journée se jouera les 27, 28 , 29 novembre, suivie une semaine plus tard par la deuxième journée (4, 5 et 6 décembre).

RS

FOOT / COUPE D'ALGÉRIE 2027 (DERNIER TOUR RÉGIONAL)

DES AFFICHES PROMETTEUSES ENTRE CLUBS DE LIGUE 2

Le dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football 2027, prévu vendredi et samedi, sera marqué par plusieurs affiches prometteuses entre des clubs de la Ligue 2 amateur, qui feront leur entrée en lice dans la compétition, tandis que les autres formations seront opposées à des équipes de divisions inférieures dans des rencontres qui s'annoncent, sur le papier, à leur portée, mais qui nécessiteront néanmoins de la vigilance.

Dans le groupe Centre-Est, l'US Chaouia et l'AS Khroub s'affronteront vendredi au stade "Khelifi" d'Aïn M'lila (14h30), dans une rencontre qui s'annonce disputée. Les deux équipes se sont déjà rencontrées en championnat, lors de la troisième journée, avec un résultat nul (0-0) sur le terrain de l'US Chaouia.

Dans le groupe Centre-Ouest, le WA Mostaganem accueillera le WA Tlemcen samedi au stade Ahmed-Zabana d'Oran (14h00), pour une première confrontation entre les deux formations depuis le début de la saison. Les deux clubs se retrouveront également en championnat lors de la 14e et avant-dernière journée de la phase aller.

D'autres rencontres promettent également du suspense, à l'image de celle qui opposera le leader du groupe Centre-Ouest, la JS Azazga, à l'US Khémis El Khechna, reléguée de Ligue 2 à l'issue de la saison dernière. De son côté, l'USM El Harrach sera confrontée à un autre ancien pensionnaire de Ligue 2, le CRB Bordj Menaïel, qui pourra compter sur son expérimenté gardien de but, Faouzi Chaouchi.

Concernant les équipes de tête de la poule Centre-Ouest, l'USM Blida, co-leader du groupe Centre-Ouest, donnera la réplique au MB Oued Sly samedi (14h00) au stade des Frères-Brakni, tandis que son compagnon de tête, le GC Mascara, sera en déplacement vendredi (14h30) à Frenda (Tiaret) pour affronter le Raed Baladiat Sougueur. Une rencontre qui paraît abordable sur le papier pour les joueurs de Mascara, mais au cours de laquelle les locaux auront à cœur de se mesurer à une formation de niveau supérieur, malgré la difficulté de la tâche.

Dans le groupe Centre-Est, le leader, le MSP Batna, sera également opposé à une équipe évoluant dans une division inférieure, le NRB Tazouguert, vendredi à 14h30, dans une rencontre qui pourrait toutefois s'avérer piégeuse pour la formation batnéenne.

Ces confrontations revêtent une importance particulière pour les clubs engagés. Les pensionnaires de Ligue 2 ambitionnent de réussir leur parcours en Coupe d'Algérie et d'aller le plus loin possible dans cette prestigieuse compétition, tandis que les autres formations tenteront de démontrer qu'elles sont capables de rivaliser avec des équipes évoluant à un niveau supérieur, notamment celles ayant déjà évolué en Ligue 2, à l'image de l'US Khémis El Khechna et du CRB Bordj Menaïel. Ces rencontres devraient ainsi donner lieu à des duels particulièrement disputés, compte tenu de la relative proximité du niveau des équipes et de leur ambition commune de poursuivre l'aventure dans l'épreuve populaire, réputée pour son lot de surprises.

Il convient de rappeler que les rencontres de ce tour se dérouleront sur des terrains neutres, conformément au programme dévoilé par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

RS

ACTUALITES SOCIOCULTURELLES

LA DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE S'ACHÈVE À TIMIMOUN

« KENTUCKY GAZA » REMPORTE LE PRIX DU MEILLEUR FILM DE FICTION

La deuxième édition du Festival international du court-métrage de Timimoun a pris fin mardi soir, au théâtre en plein air de la ville, avec une cérémonie consacrée à la récompense des meilleurs films et artistes ayant participé à cette manifestation.

Par Youcef Hamidi

Le prix du meilleur film de fiction a été attribué à « Kentucky Gaza », réalisé par Omar Remmal (Palestine-Jordanie). Le jury a, pour sa part, choisi de récompenser « Vultures », de Diane Weiss (Afrique du Sud). La distinction de la meilleure réalisation est revenue au Français Hadrian Biles pour son film « Nouvel Hair ».

D'autres prix ont également été décernés au cours de cette cérémonie. Giacomo Bendotti a remporté celui du meilleur scénario pour « Il Ponte » (Italie), tandis que Peter Galia a été désigné meilleur acteur pour son rôle dans « Honour, Fame and Glory » (Malte).

Le jury a par ailleurs accordé deux mentions spéciales. La première a récompensé le film algérien « By the Sea », réalisé par Inès Dhif, et la seconde l'acteur Amar Ahmed pour sa prestation dans « Zizou », un film du réalisateur égyptien Khaled Mouait.

Dans la catégorie documentaire, le prix du meilleur court-métrage a été remporté par « Window », du réalisateur algérien Abdelkader Guidoum.

Présent à la cérémonie de clôture, le wali de Timimoun, Souna Benamar, a souligné que cette deuxième édition représentait une étape importante dans le développement du festival. Selon lui, la manifestation s'inscrit dans une nouvelle dynamique visant à donner davantage de place à la culture et à en faire un moteur du développement du pays, conformément aux orientations des hautes autorités de l'État.

Il a également relevé l'ouverture internationale du festival, qui a permis de présenter des œuvres venues de plusieurs pays et de favoriser les échanges entre différentes cultures et sensibilités artistiques.

Pour le wali, les richesses naturelles, historiques et culturelles de Timimoun offrent à la région des possibilités importantes pour accueillir des tournages et attirer les professionnels du cinéma. Il estime que la ville peut devenir un véritable espace de création à ciel ouvert, où réalisateurs, producteurs et jeunes passionnés pourraient se rencontrer, échanger leurs expériences et faire émerger de nouveaux talents.

Dans ce contexte, il a invité les réalisateurs et les producteurs à découvrir les potentialités de la région et à les mettre en valeur à travers leurs productions. Une démarche qui pourrait contribuer à développer les festivals, à encourager la création cinématographique et à multiplier les échanges culturels.

De son côté, Fayçal Metaoui, chargé de mission à la présidence de la République, a affirmé à l'APS que les pouvoirs publics souhaitaient donner un nouvel élan à l'industrie du cinéma en Algérie. Il a notamment évoqué l'ambition de faire de Timimoun un centre de production cinématographique dans le Sud du pays. Ses paysages et son environnement naturel constituent, selon lui, des atouts susceptibles d'intéresser aussi bien les producteurs algériens qu'étrangers.

Il a également insisté sur la nécessité de mettre en place des formations pratiques destinées aux jeunes, notamment dans les techniques de prise de vue, afin de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences et de mieux maîtriser les métiers du cinéma.

La réalisatrice et productrice algérienne Hadjer Sebata a, pour sa part, estimé que le festival avait offert aux jeunes passionnés de cinéma de Timimoun une occasion précieuse de rencontrer des professionnels venus de différents pays. Cette manifestation leur a permis de découvrir des films présentés dans des compétitions internationales et de mieux connaître les différentes étapes de la création cinématographique.

Les jeunes ont également pu prendre part à des activités liées à la production et à l'interprétation, tout en échangeant avec des réalisateurs et des critiques de cinéma venus de plusieurs régions du monde.

En plus des projections, le programme de cette édition a comporté des ateliers de formation et des rencontres autour de plusieurs sujets liés à la création et à la production cinématographiques.

Une initiative intitulée « Cinéma dans les lycées » a également été lancée en collaboration avec le secteur de l'Éducation nationale. Elle vise à faire découvrir le septième art aux élèves, à éveiller leur intérêt pour le cinéma et à les sensibiliser à l'histoire et à la mémoire nationales.

Y.H

HOMMAGE

JOURNÉE D'ÉTUDE À ALGER SUR L'ŒUVRE DE BAYA MAHIEDDINE

Une Journée d'étude, intitulée "L'œuvre à l'épreuve du regard" dédiée au parcours prolifique de l'artiste peintre et plasticienne, Baya Mahieddine, a été animée mardi à Alger, par des chercheurs et historiens de l'art et universitaires, en hommage à la mémoire de cette figure majeure de l'Art moderne algérien.

Organisée par le Musée publique national d'Art moderne et contemporain, sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, cette Journée d'étude a été accueillie à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts d'Alger (ENSBAA).

Les différentes facettes artistiques de Baya ont été rappelées par des chercheurs, historiens de l'Art et artistes-plasticiens, à l'instar de l'Américaine Alice Kaplan, la Chinoise Yubaï Chi, et les Algériens Rachid Koreïchi et Denis Martinez, entre autres.

Evoquant le parcours artistique singulier de Baya (1931-1998 / Fatma Haddad de son vrai nom), et l'analyse de son œuvre prolifique, les intervenants ont été unanime à dire "tout le génie de cette grande figure de l'art moderne algérien". En 1947 à 16 ans seulement, diront en substance les conférenciers, "elle connaît un succès remarquable à Paris (France) en exposant ses œuvres à la Galerie Maeght" et son univers artistique, ont-ils souligné, "attire l'attention des surréalistes, notamment Pablo Picasso, qu'elle a rencontré et qui sera influencé par son travail".

Les Historiens de l'Art ont mis en valeur le parcours artistique de Baya dans ses différents volets, à l'image de "Baya et les expositions du pays" et "Baya par elle-même : Penser le modernisme transnational à la +Tate Modern+ (musée d'art moderne et contemporain à Londres en Angleterre)".

Ainsi, l'œuvre de Baya se distingue, selon les intervenants, par un "univers poétique, coloré et imaginaire, inspiré de la nature, des jardins, des fleurs et des animaux fantastiques", accordant "une place centrale à la femme, symbole de beauté, de maternité et de fertilité".

D'autres thèmes évoquant le parcours de Baya ont également été abordés, notamment, "Sculptrice: Entre peinture et argile", "Un rêve de jeunesse, souvenirs et mémoires" et "Les figures féminines dans l'œuvre de Baya".

L'art de Baya, expliquent les conférenciers, "se distingue par ses couleurs vives, ses contours marqués et son univers féerique.

De son côté, le directeur de l'ENSBAA, M. Belhadj Terchaoui a indiqué que pour l'année 2027, "un colloque international sur l'uvre de Baya était en phase de préparation sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts".

Artiste autodidacte, Baya avait développé un style unique, inspiré de ses racines et célèbré dans son œuvre la féminité, la nature et l'imaginaire, tout en affirmant son identité algérienne. Grâce à son originalité et à son indépendance artistique, elle a fait rayonner l'art algérien dans le monde.

Un film documentaire dédié à Baya a été projeté à la fin de cette journée d'étude

RC

COLLOQUE SUR LES MÉMOIRES DE MASTERS ET LES THÈSES DE DOCTORAT EN TAMAZIGHT

LE PROCESSUS DE PROMOTION DE TAMAZIGHT DANS LES UNIVERSITÉS « A FRANCHI DE GRANDS PAS »

La promotion de la langue et culture amazighes au sein des universités est un processus qui "a franchi de grands pas" en Algérie, grâce aux efforts déployés sur le terrain et au soutien continu de l'Etat, a déclaré mercredi à Bouira, le Secrétaire général du Haut Commissariat de l'amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'un Colloque organisé par l'Université "Akli Mohand Oulhadj" sur les mémoires de Master et les thèses de Doctorat en Tamazight, M. Assad a salué l'organisation de cette rencontre académique, qui, selon lui, "s'inscrit dans le cadre du processus continu de la promotion de la langue et culture amazighes à travers les universités du pays". Il a souligné, que, depuis sa création il y'a 31 ans, le HCA a réalisé de "grands progrès" sur le terrain pour promouvoir le Tamazight et son enseignement dans les universités, grâce au partenariat "stratégique" avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "C'est dans ce cadre que nous sommes en train de bâtir une passerelle avec l'université Akli Mohand Oulhadj après la signature en 2014 d'une convention entre les deux parties, ayant permis de concrétiser des actions, dont des échanges documentaires pour aider les étudiants et promouvoir Tamazight", a indiqué M. Assad.

Il a, par la même, salué les efforts consentis par les départements de la langue et culture amazighes, les enseignants ainsi que les nouveaux doctorants et les laboratoires de recherches, qui "ont mis tout leur savoir et connaissances au service de la langue et culture amazighes", a-t-il soutenu. Il a annoncé, par ailleurs, qu'une convention sera signée en 2027 entre le HCA et l'Office des publications universitaires (OPU) afin de renforcer la bibliothèque de l'université de Bouira en documentation nécessaire à même d'aider les étudiants dans leurs travaux de recherche en Tamazight.

Et pour renforcer le partenariat entre le HCA et les universités, M. Assad a proposé des formations spécialisées au profit des nouveaux doctorants en Tamazight à travers l'organisation d'ateliers devant leur permettre de recueillir les informations nécessaires pour rédiger leurs thèses de doctorat.

Il a aussi plaidé pour la valorisation des recherches à travers la mise en place d'un mécanisme pour faire connaitre et d'exploiter les meilleurs travaux de recherche universitaires, annonçant également la mise en place en 2027 d'un dispositif national visant à aider les étudiants doctorant en langue Tamazight à préparer leurs thèses et à leur faciliter les recherches.

RC

DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

OR ET ARGENT, VALEURS REFUGES

VERS UN NOUVEAU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL ?

(2/2)

La principale bulle spéculative potentielle qui occupe actuellement les esprits est celle liée à l'Intelligence Artificielle (IA). On rappelle que l'IA nécessite de lourds investissements (béton, acier, électricité, puces spécialisées, réseaux de fibre optique). Ces projets sont largement financés par l'endettement. D'après BNP Paribas, les émissions obligataires relatives aux projets de l'Intelligence Artificielle ont atteint, à ce jour sur l'année 2026, 220 milliards USD. Cette demande de financement est également concurrencée par celle liée aux dépenses militaires qu'elles soient privées ou étatiques.



Par Nathalie Souvorov-Robert Mondialisation.ca, 04 novembre 2026

A cela s'ajoute les cours de bourse pharamineux atteints par certaines valeurs liées à l'IA qui ne sont pas toujours des projets profitables aux regards des coûts engendrés. Tout ceci rappelle aux investisseurs la bulle internet des années 1990 à un moment actuel où l'économie US de 2026 est largement portée par les valeurs tech et Intelligence Artificielle. Ce risque de bulle de l'IA pourrait d'être « l'une des plus grandes destructions de valeur actionnariale de l'histoire » d'après un article du « Financial Times » (trente entreprises de l'IA sont à l'origine de la presque totalité croissance de la Bourse de New York (Wall Street) depuis fin 2022).

Les tensions internationales

Après la crise liée à l'opération militaire spéciale russe contre le régime de Kiev à partir de 2022 pour sauver le Donbass, l'attaque de l'Iran par les Etats-Unis a engendré un besoin de liquidités ce qui a pesé sur l'or. De plus, la fermeture du détroit d'Ormuz par les Iraniens et le blocus de Bab al-Mandab par les Houthis qui ont généré, entre autres, l'explosion des cours du pétrole ont relancé les craintes inflationnistes impliquant une hausse des taux réels US à dix ans de 1,9 % à 2,4 % et des taux nominatifs du Bon du Trésor à 30 ans (ceux-ci grimpant au-delà de 5,3 %) au grand dam du gouvernement US. Après une baisse de son cours, la cotation de l'or s'est stabilisée cet été avant de repartir à la hausse. Ces quelques variations erratiques ne viennent toutefois pas contrarier la forte croissance du cours sur le long terme poussée par la crainte grandissante des investisseurs face à la dette états-unienne qui apparaît de plus en plus insoutenable et un regain des conflits à travers le monde.

Or et argent, valeurs refuges ? Les cours

Malgré des cours fluctuants globalement les cours de l'or et de l'argent sont sur un an en hausse et en forte progression sur les dix dernières années (l'or varie de 1 779,93 euros par once en septembre 2016 à 3 751,90 en septembre 2026 et l'argent passe de 0,415 euros le gramme en janvier 2016 (13,96 USD par once) à 1,799 euros le gramme (64,08 USD par once) en septembre 2026) .

Ceci s'explique par un dollar affaibli, la baisse des taux réels (nets de l'inflation) et les autres causes mentionnées au paragraphe précédent (crise de l'endettement, peur de bulles spéculatives, tensions internationales). Même si les cours en octobre 2026 s'infléchissent légèrement (3 636,84 euros par once d'or et 1,60 euros le gramme d'argent (57,09 USD par once)) et certains acteurs y voient un certain « désamour » pour les métaux précieux, les banques centrales, elles, en profitent pour gonfler leurs achats. Cette politique s'est confirmée par les derniers chiffres : les banques centrales mondiales ont acheté 61 tonnes d'or en septembre 2026, le plus haut niveau mensuel de l'année, selon le Conseil mondial de l'or (WGC). Au lendemain de la victoire des Démocrates aux votes des midterms aux Etats-Unis, le prix du contrat à terme sur l'or avec livraison en décembre 2026 à la bourse Comex (division du New York Mercantile Exchange) affiche une hausse de 3%, selon les données de la plateforme de négociation. Dans le même temps, le prix du contrat à terme sur l'argent avec livraison en décembre 2026 à la bourse Comex affichait également une hausse, de 4,33%, à 51,905 dollars l'once troy

Les banques centrales

Les banques centrales à travers le monde semblent penser que les métaux précieux et notamment l'or sont des valeurs refuge (contrairement au bitcoin et son côté antisystème) aux vues de leurs investissements récents dans ces actifs suite notamment au gel des avoirs russes (dont ceux de la Banque Centrale de Russie) aux Etats-Unis et dans l'Union Européenne dû aux sanctions liées à l'opération spéciale de Moscou dans le Donbass et la Nouvelle Russie depuis 2022.

Les institutions ont acheté plus de 1 000 tonnes par an d'or ces trois dernières années, contre un peu moins de 500 tonnes la décennie précédente. Début 2026, suite à la spectaculaire flambée des cours, leurs achats ont quelque peu ralenti mais semblent repartir à la hausse en cet automne. Dans son sondage de mai dernier, le World Gold Council indique que 95 % des banques centrales interrogées prévoient d'augmenter encore leur exposition à l'or dans le futures années.

Vers un nouveau système monétaire international ?

Un nouveau système monétaire pourrait être mis en place dans les années futures basé pour chaque pays, par exemple, sur les métaux précieux détenus (dont l'or, l'argent et le platine) et divers indicateurs nationaux de richesses matérielles (massifs forestiers, réserves d'hydrocarbures, minerais, réserves de terres rares,…) et de richesses immatérielles (niveau d'éducation, système de santé, qualité des équipes de chercheurs et d'ingénieurs,…), la valeur de la monnaie nationale représentant la richesse du pays rapportée à la masse monétaire. Cette proposition de plusieurs métaux précieux et des indices de richesses matérielles et immatérielles pourrait apparaître à priori complexe dans la pratique. Toutefois, la plupart des experts confirment le rôle central de l'or dans le futur système monétaire international.

C'est pourquoi une conférence internationale de théoriciens et de praticiens serait utile et pourrait être organisée à Moscou par exemple (celle-ci pour des raisons de neutralité ne pouvant se tenir ni aux Etats-Unis, ni dans la zone euro).

Quelques caractéristiques des métaux précieux

On notera quelques caractéristiques des métaux précieux, l'or et l'argent ne génèrent pas ni dividende, ni intérêt et leur seule valeur vénale réside dans leurs cours qui dépendent notamment du degré de confiance dans les dettes d'Etat (dont celles des US et de l'Union Européenne). A l'exception de l'or-papier et l'argent-papier, il n'y a pas de risque de contrepartie. Ceci est un atout face aux risques de défaut de paiement sur les marchés obligataires.

L'impact sur les balances commerciales et le taux de change

Certains pays très friands d'or notamment et ont vu récemment leur balance commerciale se détériorer suite à une envolée d'importations de métaux précieux. C'est, entre autres, le cas de l'Inde pour l'or, ce dernier étant très prisé dans la culture indienne que ce soit pour les mariages, les fêtes religieuses, que pour un placement. Ceci a poussé les autorités indiennes (sans succès) à appeler, en mai dernier, à limiter au strict nécessaire les dépenses somptuaires en devises étrangères, au premier rang desquels les achats d'or (l'or étant la deuxième matière importée après le pétrole et l'Inde représentant 28 % de la demande annuelle mondiale, d'après le Conseil Mondiale de l'or). Comme l'or est libellé en dollar, les achats d'or ont également pour effet d'abaisser les réserves de change de la Banque Centrale Indienne.

Conclusion

Un bijou, des ornements ou de l'orfèvrerie sont toujours un plaisir pour les yeux. Ils s'accompagnent de souvenirs notamment lorsqu'ils ont fait l'objet de cadeaux que ce soit pour un mariage, une naissance, un anniversaire, Noël ou toute autre occasion festive. Chacun peut trouver un présent à son budget avec une vaste gamme qui va des grandes maisons de la place Vendôme ou de la rue de la Paix à Paris (Cartier, Odiot, Bulgari, Chaumet, Van Cleef & Arpels, Mauboussin,…) aux magasins de grandes surfaces et autres petites boutiques.

Mais, au-delà du plaisir de porter ou décorer, ces pièces peuvent se transmettre, se revendre notamment en prenant en compte le poids des métaux précieux utilisés pour leur confection ce qui les range également dans la catégorie des investissements dans un monde actuel incertain où la diversification des placements est préconisée par de nombreux experts.

NATHALIE SOUVOROV-ROBERT

ENTRE NOUS

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

BAYA L'ARTISTE



De son vrai nom Fatma Haddad, est née en 1931 à Bordj-el-Kifan, aux environs d'Alger. Elle a eu un destin hors norme, une vie de femme entrecoupée de rencontres surprenantes et de ruptures successives, à travers lesquelles elle devient artiste peintre. Orpheline à l'âge de cinq ans, elle est adoptée par une famille française pendant la guerre de 40. C'est à l'âge de 11 ans qu'elle se mit à dessiner et à peindre, puisant dans son imagination d'enfant son inspiration. Elle créa un univers merveilleux au centre duquel on trouvait une femme aux yeux de biche portant une robe somptueuse et entourée d'oiseaux fabuleux, de fleurs et de plantes. Elle réalisa en 1948 des terres cuites à Vallauris qui charmèrent Picasso lui-même. Vite reconnue et adoptée par le milieu surréaliste, séduit par son inspiration quelque peu naïve, elle ne s'encombre pas des conformismes artistiques en vigueur et ose afficher des références culturelles liées à son pays. Baya peint de façon moderne des femmes fleurs, des reines oiseaux, des princesses. Son art sauvage aux couleurs saturées trouble les artistes de son époque. Ils y trouvent une forme de réponse, une résonance à leur recherche picturale. Senac à écrit également des poèmes sur elle.

Elle se marie en 1953 avec le chanteur-compositeur El-Hadj Mahieddine El-Mahfoud dont elle aura six enfants. Elle vivra dès lors à Blida et n'a plus d'autre perspective qu'une existence de femme au foyer. Plus de peinture pendant dix ans.

L'Algérie nouvellement indépendante lui consacre une rétrospective. A la mort de son mari, sa frénésie de création n'a plus de frein. Elle exposa ses œuvres en 1963 au Musée National des Beaux-Arts à Alger et participa l'année suivante à l'exposition des peintres algériens au Musée des Arts Décoratifs à Paris. En 1966, ses œuvres sont présentées à Alger (préface de Jean Maisonseul et Jean Sénac), ainsi que dans d'autres villes d'Algérie (Tizi-Ouzou en 1977, Annaba en 1978), en France (au Musée Cantini de Marseille en 1982, à Paris en 1984 et 1991). Elle participe à de nombreuses expositions collectives en Algérie, au Maghreb, en Europe, à Cuba et au Japon. Les thèmes de la peinture de Baya se retrouvent dans les textiles traditionnels, les tapis, les céramiques ; ce sont des poissons, des fruits, des papillons, des oiseaux, des fleurs, des instruments de musique… Il se dégage une constance dans la répétition de ces formes, qui sont sans cesse réinventées.

Baya meurt dans la nuit du dimanche à lundi 11 novembre 1998 à Blida suite à une longue maladie à l'âge de 68 ans. D'elle, Tahar Djaout dit : « Baya est la sœur de Schéhérazade. Schéhérazade, la tisserande des mots qui éloignent la mort. Schéhérazade, cette autre femme qui fabule pour compenser sa réclusion. Nous voici donc dans le conte, avec ses univers merveilleux (titre d'une œuvre de 1968). Baya abroge les formes, les classifications et les dimensions : l'oiseau s'étire et devient serpent, arbres et cahutes poussent de guingois, les vases se ramifient, deviennent arborescents comme des queues ou des huppes d'oiseaux. Dans cette sorte de village des origines où cases, arbres et oiseaux sont emmêlés, les paysages et objets baignent dans l'informulé et la liberté du monde placentaire. Aucun centre de gravité n'est admis. Tout l'effort de l'artiste est tendu vers la recherche d'une sorte d'harmonie prénatale que la découverte du monde normé, balisé, anguleux nous a fait perdre ».

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook le 10/11/2026

LOUCIF HAMANI, UN TIGRE SUR UN RING

Il a été, et reste toujours, l'un des meilleurs boxeurs algériens de tous les temps. Depuis sa retraite sportive, aucun autre boxeur algérien n'a pu égaler sa classe, son punch et ses titres. Redoutable sur le ring, « le tigre » de l'Algérie est dans la vie de tous les jours d'une gentillesse hors du commun et d'une délicatesse sans pareille.

Loucif Hamani. Le nom à lui seul fait sursauter les connaisseurs d'hier et d'aujourd'hui. Le milieu de la boxe en Algérie, et ailleurs, reconnait en lui un sportif complet et un boxeur de grande classe. Toute une génération a eu à vivre ses grands exploits.

Ce bel athlète aux traits kabyles, est né le 15 Mai 1950 dans le petit village d'Igoufaf dans la commune d'Aït Yahia . Il vivra une enfance comme tout enfant algérien de l'époque. Adolescent, il réalise un parcours sportif national très remarqué qui le propulse en 1976 aux premières portes de la réussite. En cette année mémorable, il monte discrètement sur le ring à Paris et bat Emile Griffit. Quelques mois plus tard, il est sacré champion d'Afrique des super welters gagné avec brio contre Sea Robinson. Il a 26 ans. Il défendra ce titre, et le gagnera à nouveau devant Simon Bereck Rifoey en octobre 1977. Il il a 27 ans.

En cinq ans, il brûle les étapes et devient l'un des boxeurs les plus en vue dans sa catégorie. En Afrique, il est au plus haut du podium et son nom résonne déjà sur les rings du monde entier. Sa carrière prend des dimensions que lui même n'arrive pas à contenir. Mais le champion est resté humble, modeste et la tête sur les épaules.

Loucif Hamani sillonne le monde, un combat par là, une invitation de marque par ci. Il est côtoyé approché, il devient célèbre. Mais c'est une étoile qui brille à ses côtés qui le guide depuis qu'il était tout petit, en fait depuis sa naissance. Sa mère.



La tendre mère était toujours là pour lui comme toutes les mères, mais quand il se lance dans sa carrière de sportif, elle a été là aussi et de fort belle manière. Le champion, sa maman avec sa robe kabyle, des images qui ont fait le tour du monde. Cette mère aimante s'est agrippée à son Loucif tout comme il le faisait lui quand il était tout bébé.

Elle était toujours là, présente lors de ses entraînements et lors de ses combats. D'ailleurs, elle n'a jamais raté une seule de ses montées sur le ring. Maman Hamani au visage angélique et au grand sourire, a toujours porté chance au champion de l'Algérie.

« C'est mon porte bonheur » répétait-il souvent après chaque combat en la faisant monter sur le ring et la serrer dans ses bras. Quand il perd son combat, le 16 février 1980 dans l'Etat de Maine, aux USA contre Marvin Hagler, elle était là pour le soutenir et le consoler. Il a pleuré et elle, elle lui a essuyé ses larmes. Depuis 2012, année de sa disparition, Loucif ne cesse de se confier : « elle me manque terriblement ».

La carrière du grand boxeur algérien des années 70 et 80, devenu champion grâce à son punch et ses esquives a comme un goût d'inachevé.

Après 163 combats (3 défaites seulement), le champion quitte le ring à l'âge de 33 ans sur la pointe des pieds et disparaît de la scène sportive. Il aurait pu faire profiter de son expérience et son savoir faire les jeunes boxeurs. Depuis sa retraite qui remonte à loin, rien de cela n'est arrivé et pourtant le champion d'hier a toujours assuré : « Je suis prêt à me donner corps et âme pour la formation des jeunes ». Sa proposition est restée lettre morte toutes ses années.

En 2005, quand il reçoit « Le Gant d'or d'Afrique » en reconnaissance pour l'ensemble de sa carrière, l'idée d'un jubilé pour le champion s'est faite sentir. Plus de dix ans après, et bien que quelques voix réclament toujours cet hommage, les oreilles des officiels restent sourdes.

Ce grand boxeur est décédé, des suites d'une longue maladie.

Le décès est survenu mardi le 9 octobre 2021 en début de soirée à l'hôpital de la banlieue parisienne, Vitry-Sur-Seine où il suivait des séances de rééducation.

Le rapatriement de sa dépouille en Algérie est prévu, indique une source digne de foie, la semaine prochaine. L'enterrement de Loucif Hamani aura lieu au cimetière de son village natal, Igoufaf, dans la commune d'Aït-Yahia, daïra de Aïn El Hammam (Tizi-Ouzou). Le défunt, qui a marqué plusieurs générations par sa grande et superbe aventure dans le noble art, est né 15 mai 1950 au village d'Igoufaf, dans la commune rurale d'Aït-Yahia.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook le 10/11/2026

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:44	12:33	15:28	17:51	19:14

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE SE REND À ANTALYA POUR PARTICIPER AUX TRAVAUX DE LA COP 31

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, est arrivé, mercredi après-midi, dans la ville d'Antalya (Turquie), pour prendre part aux travaux de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 31), qui se tient du 9 au 20 novembre courant, sous le thème "Passer des promesses aux actes".



La participation de l'Algérie à ce rendez-vous international sera l'occasion d'exposer ses efforts nationaux en matière d'adaptation aux changements climatiques et de lutte contre leurs impacts, à travers les différentes mesures et politiques sectorielles adoptées, ainsi que de mettre en avant les résultats obtenus dans la mise en œuvre de ses engagements internationaux relatifs au climat.

Le Premier ministre est accompagné, lors de cette visite, par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou.

RA

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

REDDITION D'UN TERRORISTE ET ARRESTATION DE 7 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES EN UNE SEMAINE

Un (1) terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar alors que 7 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 4 au 10 novembre en cours, à travers le territoire national, indique mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts consentis dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 4 au 10 novembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé +M.A+ dit +Abou Al Oualid+ s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 38 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 88 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 5 kilogrammes de cocaïne et 391.821 comprimés psychotropes ont été saisis", ajoute le bilan.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, "des détachements de l'ANP ont arrêté 284 individus et saisi 22 véhicules, 83 groupes électrogènes, 45 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 11 autres individus ont été appréhendés et 2 pistolets mitrailleurs, un (1) pistolet automatique, 4 fusils de chasse, 15 674 litres de carburants, 25 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisies, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 135 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 264 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

RA

HOSTILITÉ ENVERS NOTRE PAYS

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL COMPTANT UN MAROCAIN, ACTIVANT DANS LA CRÉATION ET L'EXPLOITATION D'UN SYSTÈME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ILLÉGAL À DES FINS D'ESPIONNAGE

Un réseau criminel organisé, comptant parmi ses membres un ressortissant étranger de nationalité marocaine, activant dans le domaine de la création et de l'exploitation d'un système de télécommunications illégal à des fins d'espionnage au profit de parties étrangères, a été démantelé par le Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Tipaza (1ère Région militaire), indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus déployés par les unités de la Gendarmerie nationale afin de lutter contre toutes formes de criminalité organisée et de faire face aux manœuvres ciblant la sécurité et la stabilité du pays, le personnel du Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Tipaza en 1ère Région militaire, a procédé au démantèlement d'un réseau criminel organisé, dont une personne étrangère de nationalité marocaine, activant dans le domaine de la création et de l'exploitation d'un système de télécommunications illégal à des fins d'espionnage au profit de parties étrangères, et ce, en fournissant des canaux de communication confidentiels et sécurisés pour ses membres, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger", lit-on dans le communiqué.

"A cet effet, ce réseau utilise des équipements techniques sophistiqués et sensibles, afin de dissimuler les identités de ses utilisateurs et d'échapper aux systèmes de contrôle de sécurité, permettant ainsi de mener des activités illégales", précise la même source. "Cette opération a abouti à l'arrestation d'individus suspects et à la saisie d'une quantité considérable de matériel et d'équipements électroniques et de communications, composés de 22 appareils de routage d'appels via internet, 19 téléphones portables, des cartes SIM de différents opérateurs téléphoniques, ainsi que du matériel informatique, en sus d'un (1) véhicule touristique et d'une somme d'argent estimée à 95 millions de centimes", ajoute le communiqué. "Cette opération confirme, une fois de plus, la disponibilité et la vigilance de toutes les composantes de l'Armée nationale populaire à contrecarrer toutes les formes de menaces criminelles et à déjouer tous les plans subversifs ourdis contre notre pays", conclut le communiqué du MDN.

RA

A LA DÉCOUVERTE D'ALGER

UNE DÉLÉGATION DE CITOYENS ET DE CADRES DE L'ETAT DU KANSAS EN VISITE À DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Une délégation américaine composée de citoyens et de cadres des villes de Kansas City et de Lawrence (Etat du Kansas), a visité, mercredi, Djamaâ El-Djazaïr, où elle a reçu des explications exhaustives sur cet édifice religieux et son rôle en tant que centre de rayonnement religieux et de diffusion des valeurs de tolérance et de modération.

Les membres de la délégation ont exprimé leur admiration pour le cachet architectural de Djamaâ El-Djazaïr, alliant authenticité et modernité, ainsi que pour ses multiples structures et son minaret vertigineux, le plus haut au monde.

Dans ce cadre, le directeur adjoint des services municipaux de la ville de Lawrence, Brandon James McGuire, s'est dit ravi de cette expérience particulière, qu'il espère renouveler à l'avenir en compagnie de sa famille et de ses amis.

De son côté, Christopher Johnson, professeur et doyen par intérim de l'Ecole de musique de l'Université du Kansas, a fait part de son admiration pour la beauté de cet édifice, estimant que cette visite lui a permis de découvrir une autre culture et d'autres pratiques religieuses et traditions.

Pour sa part, le directeur des services municipaux de la ville de Lawrence, Majid Al-Ghafry, s'est dit émerveillé par la beauté de la Grande Mosquée d'Alger, de son imposant minaret et de l'espace qui l'entoure, saluant son style architectural, l'harmonie de sa conception et ses multiples structures.

Il s'est également félicité des structures scientifiques et pédagogiques qu'abrite Djamaâ El-Djazaïr, destinées aux doctorants et aux chercheurs, au regard des riches références scientifiques qu'elles proposent, soulignant que "ce monument religieux et civilisationnel, source de fierté, renforce l'attachement aux valeurs religieuses et incite à davantage d'efforts et de persévérance".

Plus tôt dans la journée, la délégation américaine avait visité le Musée central de l'Armée nationale populaire (ANP), le Mémorial du Martyr, le Musée national des beaux-arts et le Jardin d'essai d'El Hamma.

RA